



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**STRATEGIE NATIONALE DE
DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE
SNDS2, 2021 - 2025**

Mars 2021



Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales

BP: 696 Tél. : (+236) 72 26 30 33/75 40 88 82

Site Web: www.icasees.org

CARTE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

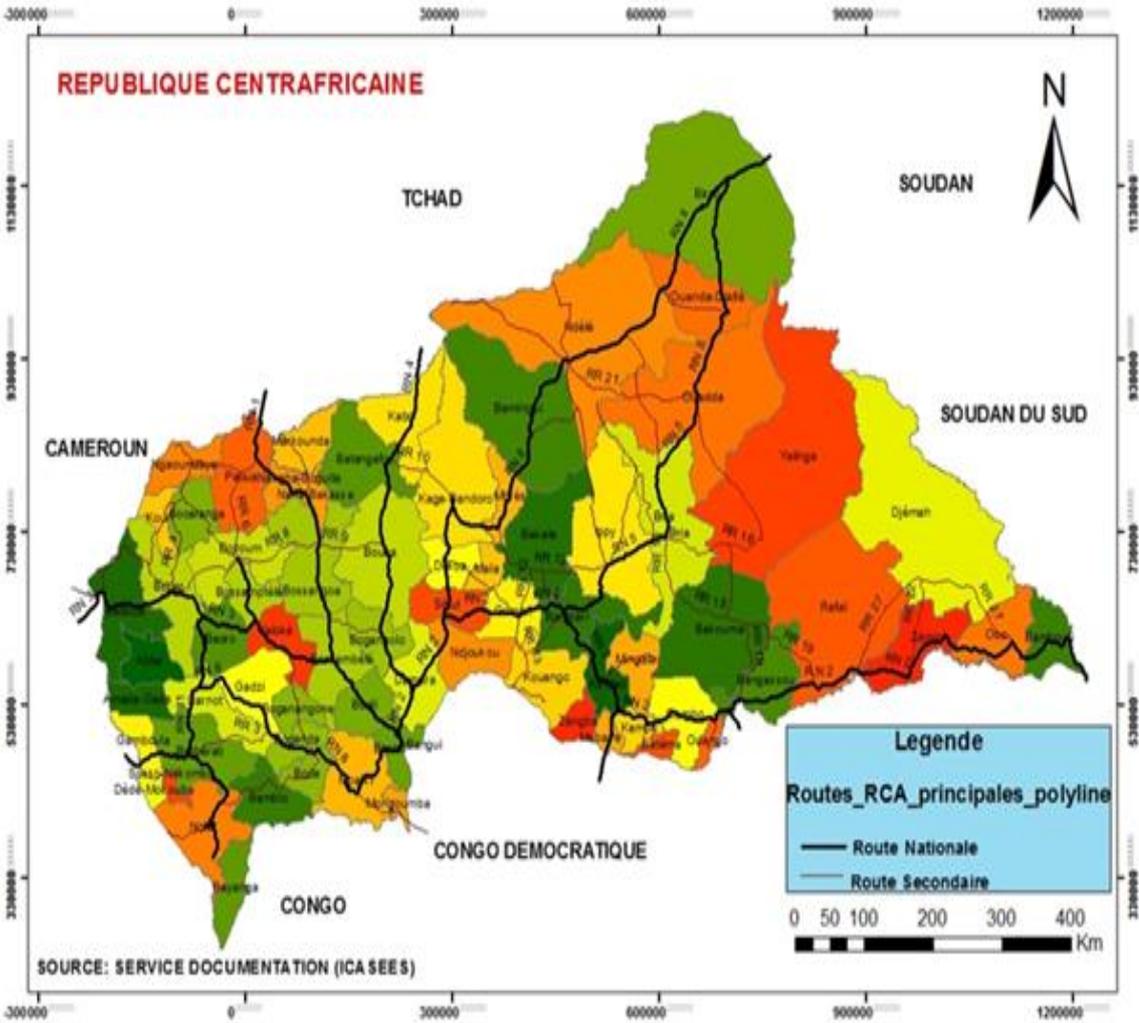


TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	3
SIGLES/ABREVIATIONS	5
AVANT-PROPOS	7
REMERCIEMENTS	10
RESUME EXECUTIF	11
1. CONTEXTE DE L'ELABORATION DE LA SNDS 2	1
2. ACQUIS DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES	3
3. DIAGNOSTIC DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	6
3.1. Etat des lieux du Système Statistique National	6
3.1.1. <i>Le cadre légal du Système Statistique National</i>	6
3.1.2. <i>L'organisation du Système Statistique National</i>	7
3.1.3. <i>Les ressources humaines</i>	10
3.1.4. <i>Les ressources matérielles</i>	10
3.1.5. <i>Les ressources financières</i>	10
3.1.6. <i>La production statistique et sa diffusion</i>	11
3.2. Forces et faiblesses du Système Statistique National	12
3.2.1. <i>Les forces</i>	12
3.2.2. <i>Les faiblesses</i>	13
3.3. Les menaces et les opportunités	14
3.3.1. <i>Les menaces</i>	14
3.3.2. <i>Les opportunités</i>	14
3.4. Les problèmes à résoudre et les résultats globaux attendus	15
3.5. Les défis	16
4. VISION, AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES ET PLAN D'ACTION	17
4.1. Vision du Système Statistique National	17
4.2. Missions et engagements des parties prenantes	17
4.2.1 Engagement du Gouvernement	17
4.2.2. Missions et engagements des autres parties prenantes	18
4.3. Axes d'intervention prioritaires et Plan d'action opérationnel de la SNDS 2	19
4.3.1. <i>Axe stratégique 1 - Renforcement du cadre juridique, de l'organisation et de la gouvernance du SSN</i>	19
4.3.2. <i>Axe stratégique 2 - Renforcement des capacités nationales en vue d'accroître la production des services de statistique</i>	20

4.3.3. <i>Axe stratégique 3 - Amélioration de la couverture thématique, géographique et de la qualité de la production statistique</i>	20
4.3.4. <i>Axe stratégique 4 : Amélioration de la diffusion, de l'analyse, de l'archivage et de l'utilisation des statistiques et promotion de la recherche</i>	21
5. BUDGET DU PLAN D'ACTION OPERATIONNEL ET SOURCES DE FINANCEMENT DE LA SNDS 2	21
6. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	21
6.1. Stratégie de mise en œuvre et dispositif de suivi-évaluation	22
6.2 Révision de la stratégie	22
6.3. Hypothèses et risques	23
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	24
8. ANNEXES	27
8.1. Annexe 1 - Bibliographie sélective	27
8.2. Annexe 2 - Plan d'action par activité (détaillé)	Erreur ! Signet non défini.
8.3. Annexe 3 - Liste des participants aux différentes phases du processus d'élaboration de la SNDS 2 de la République Centrafricaine (RCA)	62

SIGLES/ABREVIATIONS

ACBF:	African Capacity Building Foundation
AFRISTAT :	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
BAD :	Banque Africaine de Développement
CA :	Conseil d'Administration
CEA :	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CFS :	Centre de formation Statistique/Bangui
CPS :	Cellule de Planification et de Statistique
CNS :	Conseil National de la Statistique
CS-REF :	Chargé de Suivi des Réformes Economiques et Financières
CST :	Commissions Techniques Spécialisées
DSF :	Déclaration Statistique et Fiscal
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECASEB :	Enquête Centrafricaine sur le Bien être
ENAM :	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature/Bangui
ENSAE :	Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique/Dakar
ENSEA :	Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée/Abidjan
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDS :	Fonds de Développement de la Statistique
GAR :	Gestion Axée sur les Résultats
ICASEES :	Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales
IAS :	Ingénieur d'Application de la Statistique
IFORD :	Institut de Formation et de Recherche Démographiques/Yaoundé
INS :	Institut National de la Statistique/Cameroun
ISE :	Ingénieur Statisticien Economiste
ISSEA :	Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée/Yaoundé
ITS :	Ingénieur des Travaux Statistiques
MAPS :	Marrakech Action Plan for Statistics/Plan d'Action de Marrakech pour la Statistique

MICS :	Enquête par grappes à indicateurs multiples
NEPAD :	Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique
ODD :	Objectifs du Développement Durable
PARIS21 :	Partenariat Statistique au Service du Développement au XXIème siècle
PAAS :	Programme Annuel des Activités Statistiques
DNPD :	Données Nécessaires à la Prise de Décision
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
PTA :	Plan de Travail Annuel
PTAB :	Plan de Travail Annuel Budgétisé
PURD :	Programme d’Urgence de Reconstruction et de Développement
RCA :	République Centrafricaine
RCPCA :	Relèvement et Consolidation de la Paix en Centrafrique
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l’Habitation
SDS :	Schéma Directeur de la Statistique
SNDS :	Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique
SSM :	Service Statistique Ministériel
SSN :	Système Statistique National
TBS :	Tableau de Bord Social
TSS :	Technicien Supérieur de la Statistique
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l’Enfance.

AVANT-PROPOS

La République Centrafricaine (RCA), à l’instar de nombreux pays en voie de développement, s’est résolument engagée depuis de nombreuses années, dans la lutte pour l’amélioration des conditions de vie de sa population. Cependant, depuis la fin de l’année 2012, le pays a été plongé dans une crise socio-politique profonde, marquée par un conflit militaro-politique d’une rare violence ayant causé de nombreuses pertes en vies humaines, en matériels, en destructions des infrastructures sociales, des archives, des bases de données et la perte par l’Etat du contrôle d’une grande partie de son territoire.

De 2014 à 2015, le pays est entré dans une Transition démocratique, qui a finalement conduit aux élections démocratiques, libres et transparentes, permettant ainsi le retour à la légalité constitutionnelle le 30 mars 2016.

Avec le retour à la légalité constitutionnelle, le Gouvernement, préoccupé par la recherche de la Paix, de la sécurité et le développement de la cohésion sociale, a élaboré et mis en place, avec l’appui de la Communauté internationale, un Programme de développement dénommé « Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix » (RCPCA) 2017-2021, qui a été prolongé jusqu’en 2023 et s’articule autour de 3 piliers suivants:

- Pilier 1 : restauration de la paix, la sécurité et la réconciliation, facteurs fondamentaux pour le relèvement et la normalisation ;
- Pilier 2 : renouvellement du contrat social entre l’État et la population, en renforçant sa présence et en développant son aptitude à fournir les services sociaux de base tels que l’éducation, la santé, l’eau et l’assainissement ;
- Pilier 3 : promotion du relèvement économique et relance des secteurs productifs, afin d’offrir rapidement aux populations des activités génératrices de revenus et des possibilités d’emploi dans les grands secteurs productifs, ainsi que de procéder à des investissements qui stimuleront davantage le climat des affaires et les investissements.

Le RCPCA 2017-2021, avec son extension jusqu’en 2023, a été approuvé par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) lors de la Table Ronde tenue à Bruxelles en Novembre 2016 et est devenu le Document cadre de référence de la politique nationale.

Or, la mise en œuvre du RCPCA nécessite la disponibilité d’informations statistiques pertinentes, fiables, comparables et à jour afin de mesurer objectivement les progrès et les résultats tant au niveau national qu’au niveau des différentes subdivisions administratives du pays.

Conformément aux recommandations de la Stratégie Harmonisée pour le Développement de la Statistique, deuxième édition (SHaSA2), soutenue par l'Union Africaine (UA), la Banque Africaine de Développement (BAD) et nombreux autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF), la République Centrafricaine a élaboré une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique, de deuxième génération (SNDS 2), avec tous les acteurs du Système Statistique National (SSN), sous la supervision du Conseil National de la Statistique (CNS).

La SNDS2 vise à répondre efficacement et durablement aux besoins du Pays en informations statistiques de qualité, en couvrant tous les domaines de la vie économique et sociale.

A cet effet, l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES), organe central du SSN, créé aux termes de la Loi n° 01.008 du 16 juillet 2001 (portant réglementation des activités statistiques en République Centrafricaine) et du décret n° 16.127 du 09 mars 2016 (portant approbation de ses statuts), assure le Secrétariat du Conseil National de la Statistique et la Coordination de la SNDS2.

La SNDS2 vient répondre à certaines préoccupations issues des différents diagnostics du SSN qui montrent une insuffisance en matière d'offres statistiques de qualité pour des raisons allant de la défaillance de la coordination à la faiblesse des capacités de production statistique.

A ce titre, il est plus qu'opportun de redynamiser le Système Statistique National pour que celui-ci puisse faire face aux besoins sans cesse croissants en information statistique de qualité.

Au nom du Gouvernement que je dirige sous la Haute Clairvoyance de Son Excellence Professeur **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République, Chef de l'Etat, je me réjouis de l'élaboration de la SNDS2 et des avancées enregistrées au cours des cinq (5) dernières années dans le domaine de la Statistique, avec l'appui de nos principaux Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

J'exhorte les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre à se mobiliser. Car, je n'ai aucun doute qu'avec cette nouvelle Stratégie, le Système Statistique National retrouvera sa notoriété et contribuera au renforcement du développement durable, de la Démocratie et de la bonne gouvernance en RCA.

Enfin, tout en réitérant les remerciements du Gouvernement à l'endroit de tous les Partenaires du Système Statistique National, je formule le Vœux que d'ici à 2025, la Vision du Gouvernement en matière de développement de la statistique, qui est celle de « **faire du système statistique national un cadre moderne de production régulière de statistiques** »

complètes, fiables et cohérentes dans les délais, dans un contexte de sortie de crise politique profonde », devienne une réalité incontournable.

**Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement**

Henri Marie DONDRA

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les acteurs impliqués dans le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique, deuxième génération, de la République Centrafricaine.

Ces remerciements s'adressent particulièrement :

- Aux Partenaires Techniques et Financiers (UA, Banque Mondiale, PARIS21, UNICEF, BAD, FMI, ACBF, AFRISTAT etc.) pour leurs appuis multiformes ;
- Aux Consultants internationaux, Messieurs Jean-Pierre ROWENCZIK, Jean-de- Dieu KOFFI KOUASSI et Lamine DIOP pour leurs appuis techniques et le partage de leurs expériences ;
- Aux Consultants nationaux Messieurs Alexandre EWANGO et Raphaël BOUET pour le suivi régulier du processus d'élaboration de la SNDS 2 ;
- Aux Membres des Commissions Techniques Spécialisées, notamment toutes les structures sectorielles impliquées, pour leurs contributions pertinentes ;
- A tous les Cadres de l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES) pour leurs implications à tous les niveaux ;
- Aux autorités camerounaises notamment les Responsables de l'Institut National de la Statistique du Cameroun (INS-Cameroun) pour leurs appuis dans l'organisation des deux ateliers sur l'élaboration de la SNDS 2 à Yaoundé (Cameroun) en mai et septembre 2018.

**Le Ministre d'Etat Chargé de l'Economie
du Plan et de la Coopération Internationale
Président du Conseil National de la Statistique**

Félix MOLOUA

RESUME EXECUTIF

En République Centrafricaine, le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), qui est un cadre de mise en cohérence des activités statistiques nationales et des programmes d'assistance bilatérale et multilatérale au pays en matière de statistiques, a démarré en 2007.

Le consensus est aujourd'hui largement partagé à l'échelle internationale sur l'importance du développement de la statistique pour les besoins de planification, de suivi et d'évaluation des politiques, programmes et projets de développement. Ce consensus est renforcé par les recommandations du Plan d'action de Marrakech de 2004.

Cet intérêt grandissant de la part des institutions internationales, des partenaires techniques et financiers et des pays en développement s'est traduit par l'adoption d'un ensemble de mesures qui placent la statistique au cœur de la problématique du développement, de la lutte contre la pauvreté, de la relance économique et sociale à travers le Plan National de RCPCA, les Objectifs de Développement Durable (ODD), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), etc.

L'élaboration de cette stratégie s'est largement inspirée de la méthodologie préconisée par PARIS21 dans le Guide d'élaboration des SNDS de 2004.

La vision du Gouvernement en matière de développement de la statistique est de « **faire du système statistique national un cadre moderne de production régulière de statistiques complètes, fiables et cohérentes dans les délais, dans un contexte de sortie de crise politique profonde** ».

Par ailleurs, convient-il de noter que la SNDS 2 de la RCA s'inscrit dans un contexte particulier, marqué par :

- i) Un pays qui sort d'une crise sociopolitique profonde ;
- ii) Le retour à l'ordre constitutionnel et ;
- iii) L'existence de certaines poches d'insécurité dans le pays.

Aussi, initialement élaboré pour la période 2012-2016, la SNDS 1 qui a été reprise en 2018 à la suite des deux ateliers tenus à Yaoundé avec l'appuis technique et financier du Consortium PARIS 21, est devenue la SNDS 2 et a subi un glissement quant à la période qui devient 2021-2025. L'objectif général de la SNDS 2 est de renforcer les capacités statistiques du pays pour produire les données de qualité nécessaires à la mise en œuvre, au suivi-évaluation et à la mesure entre autres, de l'impact du Plan National de RCPCA, de l'Agenda 2063 de l'Union

Africaine et de l'Agenda 2030 des Nations Unies sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), du Programme des statistiques en Afrique Centrale 2020-2029(CEMAC).

Le diagnostic du SSN a permis d'identifier les principaux défis suivants :

- i) La non-application de l'accord d'établissement du personnel de statistique ;
- ii) L'insuffisance de personnel qualifiée et des moyens de travail inadéquats ;
- iii) La production statistique irrégulière et de mauvaise qualité ;
- iv) L'absence d'un cadre de partenariat formel entre les producteurs et les utilisateurs ;
- v) L'insuffisance des subventions de l'Etat pour la production des statistiques et non-respect des engagements vis-à-vis des institutions nationales et internationales (ENAM, AFRISTAT, CEA, IFORD, ISSEA, ENSEA, etc.).

Pour faire face à ces défis, il faudrait entre autres :

- i) au niveau du cadre institutionnel et organisationnel, mettre en œuvre l'Accord d'établissement pour améliorer les conditions de travail des statisticiens, démographes et affecter des cadres qualifiés dans les différentes structures du SSN ;
- ii) au niveau des ressources humaines et matérielles, il est nécessaire de poursuivre la politique de renforcement des capacités humaines, notamment par la formation et l'utilisation effective des statisticiens, démographes et des spécialistes en analyse économique et sociale et de procéder à la dotation des structures statistiques en infrastructures adéquates, matériels informatiques et moyens roulants, etc. ;
- iii) au niveau de la production statistique, il faut veiller au respect de la périodicité des publications de qualité et poursuivre l'archivage électronique des données, répondant aux normes et standards nationaux et internationaux ;
- iv) au niveau du partenariat et de la mobilisation des ressources financières, il est important de développer et consolider un cadre de partenariat entre producteurs et utilisateurs, et de mener des actions de plaidoyer efficaces en vue d'accroître sensiblement la subvention de l'Etat. Il convient en outre de respecter les engagements vis-à-vis des institutions nationales et internationales (ENAM, AFRISTAT, CEA, IFORD, ISSEA, ENSEA, etc.).

La SNDS 2 s'articule autour des 4 axes stratégiques suivants :

1. Renforcement du cadre juridique, de l'organisation et de la gouvernance du SSN.
2. Renforcement des capacités nationales en vue d'accroître la production des services statistiques.
3. Amélioration de la couverture thématique et géographique et de la qualité de la production statistique.
4. Amélioration de la diffusion, de l'analyse, de l'archivage et de l'utilisation des

statistiques et promotion de la recherche.

Ces quatre (4) axes stratégiques sont déclinés en neuf (9) objectifs stratégiques et les neuf (9) objectifs stratégiques en vingt-cinq (25) objectifs opérationnels. Les vingt-cinq (25) objectifs opérationnels sont déclinés en résultats attendus et en activités.

Un plan d'action détaillé présentant toutes les activités des différentes structures productrices de statistiques publiques, avec les coûts, par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel, résultat et année (de 2021 à 2025) figure en annexe 2.

La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique de deuxième génération (SNDS 2) répond au contexte national et international actuel et constitue un cadre approprié pour permettre au SSN de répondre à la demande du Gouvernement et des autres utilisateurs. De plus, la vision globale pour le développement de la statistique publique, les axes, les objectifs stratégiques et opérationnels, et les actions prioritaires en matière de développement de la statistique, ont fait l'objet d'un consensus entre les techniciens, les producteurs et les utilisateurs, chacun dans ses domaines de compétences.

Compte tenu de la forte demande en matière d'informations statistiques, le contenu de la stratégie pourra être révisé en tenant compte de l'évolution progressive des besoins sur la base des recommandations du Conseil National de la Statistique (CNS). Toutefois, les défis sont nombreux sur le plan institutionnel et sur celui de la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières. Cependant des facteurs favorables existent qui permettent d'espérer un décollage de l'appareil statistique national durant les cinq années de la mise en œuvre de la SNDS 2.

PLAN D'ACTION SNDS2 ACTUALISE 2021-2025

Répartition du budget de la SNDS par axe stratégique et source de financement (en million de FCFA)

Axes stratégiques	Coût total	Source de financement				Etat du financement			
		Etat	%	PTF	%	Acquis	%	A rechercher	%
Axe stratégique 1 : Renforcement du cadre juridique, de l'organisation et de la gouvernance du SSN	247,8	160,8	64,89104116	87	35,10895884	30	12,10653753	217,8	87,89346247
Axe stratégique 2: Renforcement des capacités nationales en vue d'accroître l'efficacité des services statistiques	3109,2	1461,7	47,01209314	1647,5	52,98790686	105,2	3,383507011	3004	96,61649299
Axe stratégique 3 : Amélioration de la couverture thématique et géographique et de la qualité de la production statistique	10149	2318	22,83968864	7681	75,68233323	4730,5	46,6105035	5088,5	50,13794463
Axe stratégique 4 : Amélioration de la diffusion, de l'analyse, de l'archivage et de l'utilisation des statistiques et promotion de la recherche	534,5	202,5	37,88587465	336	62,86248831	197,5	36,95042095	337	63,04957905
Total Général	14040,5	4143	29,50749617	9751,5	69,45265482	5063,2	36,06139383	8647,3	61,58826253

1. CONTEXTE DE L'ELABORATION DE LA SNDS 2

L'initiative d'élaborer des Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS) a été prise en 2004 à Marrakech ¹(Maroc), lors d'une rencontre au cours de laquelle les Etats en voie de développement ont été invités à élaborer leurs SNDS respectives afin de fédérer les initiatives en matière de statistique. A cet effet, la République Centrafricaine (RCA) a pris la décision en 2005 d'élaborer sa première SNDS. Le processus s'est déroulé entre 2007 et 2012 (avec une suspension des activités entre 2007 et 2010). La SNDS1 (2012-2016) de la RCA qui a été validée techniquement avant 2013, n'avait pas été approuvée officiellement par le Gouvernement Centrafricain, suite à la dernière crise politique qu'a connue le pays.

Par la suite, des travaux ont été entrepris et ont abouti à l'élaboration d'un document de stratégie couvrant la période 2016-2020. Ce document, finalisé en octobre 2015, n'a pu être adopté par le Gouvernement. Au cours de l'année 2017 et à la suite des discussions avec le Secrétariat de PARIS21, il a été décidé d'élaborer une nouvelle SNDS susceptible d'être adoptée cette fois-ci officiellement par le Gouvernement. Il s'agit de la SNDS 2 qui fait l'objet de ce document dont l'élaboration a bénéficié de l'appui technique et financier du Secrétariat de PARIS21, qui a mis à disposition un consultant international, un consultant national et financé trois ateliers (deux ateliers à Yaoundé au Cameroun et un atelier de restitution à Bangui).

Aussi convient-il de noter que la SNDS 2 de la RCA s'inscrit dans un contexte particulier, marqué par :

- i) un pays qui sort d'une crise sociopolitique profonde ;
- ii) le retour à l'ordre constitutionnel et ;
- iii) l'existence de certaines poches d'insécurité dans le pays.

Les grandes étapes de l'élaboration de la SNDS 2 ont été :

- organisation de deux ateliers (mai et septembre 2018) à Yaoundé (Cameroun) sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS-2) de la République Centrafricaine.
- Au cours du premier atelier, le diagnostic du Système Statistique National a été fait, les problèmes à résoudre et les défis à relever identifiés. Les axes et objectifs stratégiques ont été définis. Le deuxième atelier a été consacré à l'identification des objectifs

¹ Lors de la deuxième Table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats du développement, les participants ont adopté le Plan d'Action de Marrakech sur la Statistique.

opérationnels, des activités et à l'élaboration du Plan d'action de la SNDS 2 assorti d'un budget avec indication des sources de financement.

- organisation en juin 2018 à Bangui, d'un atelier de restitution des travaux de l'atelier du mois de mai 2018 à Yaoundé ;
- rédaction du document de synthèse de la SNDS 2 (septembre - octobre 2018). Un premier projet a été élaboré par le consultant national puis finalisé après intégration des observations du consultant international et de celles reçues par la Direction Générale de l'ICASEES ;
- actualisation du Document de la SNDS 2 de Décembre 2018, de Mars à Avril 2020 ;
- organisation de l'Atelier national de validation par le CNS en juin 2021 ;
- approbation du document final de la SNDS 2 par le Conseil des Ministres, au plus tard Juillet 2021.

Sont traités successivement dans le Document de la SNDS 2 actualisé, les points suivants :

- les acquis du Système Statistique National (SSN) au cours des dix dernières années (point 2) ;
- le diagnostic du SSN (point 3) ;
- la vision et les axes d'intervention prioritaires (point 4) ;
- le budget du plan d'action opérationnel et les sources de financement de la SNDS 2 (point 5) ;
- le mécanisme de mise en œuvre et de suivi-évaluation (point 6) ;
- les conclusions et recommandations (point 7). Des annexes complètent le document.

2. ACQUIS DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

Malgré les différentes crises sociopolitiques qu'a connues la RCA au cours des dix dernières années, le Système Statistique National a fait preuve d'une capacité de résilience. Les activités statistiques se sont poursuivies bon an mal an. On peut résumer comme suit les acquis du SSN au cours de cette période :

i) Sur le plan du cadre règlementaire et organisationnel

Les textes suivants ont été pris :

- Décret n° 16.127 du 9 mars 2016 portant approbation des statuts de l'ICASEES ;
- Décret n° 12.426 du 26 décembre 2016 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'ICASEES. Le Conseil d'Administration a pour rôle de définir les orientations de l'ICASEES, d'approuver son programme d'action et son rapport d'activités annuel, ainsi que de contrôler et d'évaluer son fonctionnement et sa gestion ;
- Décret n° 17.097 du 10 mars 2017 portant nomination du Directeur Général de l'ICASEES pour un mandat de trois (3) ans renouvelables une fois ;
- Décret n° 18. 010 du 16 Janvier 2018 portant nomination des Fonctionnaires et Agents de l'Etat aux Postes de Responsabilités à l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales.
- Arrêté n° 046 du 18 Juillet 2019 du Premier Ministre, portant nomination des Membres du Conseil National de la Statistique.

ii) Sur le plan de la production statistique

L'ICASEES à lui seul a enregistré le plus grand nombre d'acquis. Par contre, la production courante des Services Statistiques Sectoriels, a beaucoup souffert de l'interruption de financements de certains Partenaires Techniques et Financiers.

Pour l'ICASEES, le tableau des réalisations se présente comme suit :

- Enquête à indicateurs multiples (MICS 2) en 2000
- Enquête à indicateurs multiples (MICS 3) en 2006 ;
- Enquête Centrafricaine sur le Bien être (ECASEB) en 2008
- Enquête à indicateurs multiples (MICS 4) en 2010 ;
- Enquête sur la couverture vaccinale en 2012 ;
- Enquêtes nutritionnelles en 2014 et 2015 ;
- Enquête Nationale sur les Monographies Communales 1^{ère} édition en Août 2016 ;

- Recensement des unités économiques et des propriétaires fonciers de Bangui en Mai 2017 ;
- Recensement des points de vente dans le cadre du projet de l'Indice Harmonisé des Prix à la consommation des ménages, en octobre 2017 ;
- Enquêtes nationales sur la sécurité alimentaire en décembre 2008-2012, puis 2014- 2017 ;
- Collecte des données sur les prix pour la rénovation des coefficients de pondération de l'indice des prix à la consommation des ménages, en 2018 ;
- Enquête Nationale sur les Monographies Communales, 2ème édition en décembre 2018 ;
- Enquête à indicateurs multiples (MICS 6) en 2020.

S'agissant des comptes nationaux les acquits sont les suivants :

- Elaboration des comptes définitifs de 2008 et 2012 ;
- Elaboration des comptes provisoires de 2011 à 2015.
- Elaboration des comptes définitifs de 2018 ;
- Elaboration des comptes définitifs de 2019.

Publications régulières :

- Bulletins trimestriels de conjoncture ;
- Bulletins trimestriels du Commerce extérieur ;
- Indice de la Production Industrielle ;
- Indice des Prix à la Consommation des ménages.

Autres publications :

- Validation en 2014 du Tableau de Bord Social (TBS) de 2000 -2010 ;
- Validation en 2017, du Tableau de Bord Social (TBS) 2011- 2014 ;
- Validation en Août 2017 des Bulletins Trimestriels de Statistique de 2015 ;
- Validation en Août 2017 de l'Annuaire du commerce intracommunautaire des années 2014 – 2015 ;
- Validation en 2017 des Résultats des analyses des DSF des années 2014 - 2015 ;
- Validation en avril 2018 des Bulletins Trimestriels de Statistiques de 2016.
- Validation en 2019 de la Note sur la population.

Il convient de signaler que la plupart des grandes opérations et enquêtes sont en cours.

iii) **Sur le plan de la formation continue du personnel du SSN**

Les ateliers suivants ont été organisés :

- Formation des cadres du SSN sur les méthodes de collecte, traitement et analyse des données statistiques en octobre 2017 ;
- Formation des chefs de services préfectoraux sur les techniques de collecte, de traitement, d'analyse et d'archivage des données en janvier 2018 ;
- Formation des cadres de l'ICASEES sur les outils statistiques (CSPRO, QGIS, ERETES, REDATAM).
- Passage des données sectorielles en langage de comptabilité nationale, premier trimestre 2018.

iv) **Sur le plan de la formation initiale des statisticiens et démographes**

Cinquante un (51) statisticiens et démographes ont été formés selon le tableau suivant :

Tableau 1 : Ressources humaines formées au cours des treize dernières années

Diplômes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
ISE	0	0	4	1	0	0	0	3	2	0
ITS / IAS	3	2	1	0	0	0	1	1	2	3
TSS	5	0	4	0	0	0	3	4	4	4
Démographes	2	0	0	0	0	0	0	2	0	0
Total	10	2	9	1	0	0	4	10	8	7

Source : ICASEES

Comme en 2018, il n'y a pas eu des personnes formées en 2019 ou bien ces derniers ne se sont pas présentés à l'ICASEES.

3. DIAGNOSTIC DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

Le présent diagnostic est issu de l'état des lieux du Système Statistique National réalisé dans le cadre de l'élaboration de la SNDS 1 et reste encore pertinent pour l'élaboration de la SNDS 2. Cet état des lieux avait permis d'identifier les forces et faiblesses du Système Statistique National, les menaces et les opportunités, afin de définir les principaux problèmes à résoudre.

3.1. Etat des lieux du Système Statistique National

Dans ce chapitre, on traitera successivement du cadre légal du SSN, de son organisation, des ressources humaines, matérielles et financières, de la production et de la diffusion des statistiques publiques.

3.1.1. Le cadre légal du Système Statistique National

La Loi n° 01.008 du 16 juillet 2001, portant réglementation des activités statistiques en République Centrafricaine, constitue la base légale du Système Statistique National. Elle définit les principes fondamentaux de la statistique publique, le Système Statistique National, sa mission et le rôle de chacune de ses composantes.

La loi statistique stipule que le système d'information statistique doit se fonder sur les principes scientifiques et les règles déontologiques internationalement reconnus pour la collecte, le traitement, l'analyse, la diffusion et le stockage des données. Ces principes sont définis au niveau mondial par la Résolution d'avril 1994 de la Commission de Statistique des Nations Unies sur les principes fondamentaux de la statistique publique, et au niveau africain, par la Charte africaine de la Statistique, adoptée en 2009. Cette dernière regroupe ces principes dans les six rubriques suivantes : (i) indépendance professionnelle ; (ii) qualité ; (iii) mandat pour la collecte des données et adéquation des ressources ; (iv) diffusion ; (v) protection des données individuelles, des sources d'information et des répondants et ; (vi) coordination et coopération.

La loi statistique est complétée par des textes d'application, notamment :

- i) le Décret n° 01.273 du 2 octobre 2001, portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique, organe de coordination de l'activité statistique regroupant aussi bien les producteurs que les utilisateurs de statistiques officielles ;
- ii) le Décret n° 06.238 du 21 juillet 2006, portant adoption des statuts de l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES) et définissant ses attributions et son organisation ;
- iii) les Décrets portant nomination des premiers membres du Conseil d'Administration et du premier Directeur Général de l'ICASEES datant respectivement de février 2007 et d'avril 2008.

3.1.2. L'organisation du Système Statistique National

Le Système Statistique National a pour mission de fournir aux décideurs politiques, aux administrations publiques, aux entreprises, aux organisations, aux médias, aux chercheurs et au public en général, les informations statistiques se rapportant aux domaines économique, social, démographique, culturel, environnemental, etc. De ce fait, les statistiques produites doivent être disponibles à temps, fiables, de bonne qualité et exhaustives afin de répondre aux besoins des utilisateurs susmentionnés.

Le Système Statistique National comprend :

- le Conseil National de la Statistique (CNS) ;
- l'Institut Centrafricain de Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES) qui assure entre autres le Secrétariat Technique Permanent du CNS ;
- les autres structures statistiques ;
- les Ecoles et Centres de Formation Statistique.

A. Le Conseil National de la Statistique

Le CNS est présidé par le Ministre en charge de la Statistique, suppléé par le Ministre des Finances et du Budget. Il comprend des représentants des administrations publiques, des personnalités choisies en fonction de leurs compétences dans le domaine de l'information statistique et des représentants des différentes catégories d'utilisateurs.

Il a pour mission de veiller à la coordination des activités du SSN et de proposer les instruments de cette coordination. Il examine les plans annuels d'activités statistiques et propose périodiquement un programme national de développement de la statistique.

Le Conseil National de la Statistique veille au respect des règles déontologiques de la profession et aux principes de l'activité statistique. Il est chargé de sensibiliser le public sur l'importance de la statistique.

B. L'ICASEES

L'ICASEES est l'organe central de production de l'information statistique au niveau national. Il assure le secrétariat du Conseil National de la Statistique. Ses missions sont clairement définies dans le Décret n° 06.238 du 21 juillet 2006, à savoir :

- (i) assurer la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information statistique ;
- (ii) assurer la coordination des activités des antennes régionales de statistique ;
- iii) mettre en œuvre les mécanismes visant à l'harmonisation des concepts, des normes et des méthodes statistiques ;
- iv) réaliser certaines opérations prévues dans les plans d'action des SNDS (études économiques et sociales, recensements, enquêtes, exploitation des fichiers administratifs, etc.) ;
- v) centraliser les données provenant des autres services producteurs et en assurer la diffusion sous forme agrégée et ;
- vi) organiser et gérer la documentation nationale en matière de statistique.

Pour accomplir sa mission, l'ICASEES est structuré en cinq (5) Directions, une Agence Comptable (AC), une Délégation du Contrôle Financier (CF) et vingt et un (21) Services au niveau central. Il travaille en collaboration avec les sept (7) Délégations Régionales du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, et les seize (16) Services Statistiques Préfectoraux.

C. Les autres structures statistiques

Il s'agit des structures publiques qui dépendent des ministères, des collectivités locales, des organismes et des entreprises publiques qui sont chargées de collecter, traiter, analyser, publier et diffuser l'information statistique relevant de leurs secteurs ou domaines d'activités. Ces activités sont réalisées conformément aux dispositions des articles 16, 18, 21 et 22 de la Loi statistique.

Il existe des services statistiques dans la plupart des ministères, mais leur position et leur localisation varient d'un ministère à l'autre. D'une manière générale, ces services souffrent d'une absence notoire de financement et d'un manque de personnel qualifié pour les activités à réaliser. e.

On y trouve peu ou pas de statisticiens formés dans les écoles et Instituts spécialisés.

Les services déconcentrés de ces structures sont tenus de mettre les informations statistiques disponibles à la disposition des Délégations Régionales du Ministère en charge du Plan pour une mise en forme agrégée au niveau des régions.

D. Les Ecoles et Centres de Formation Statistique

Pour la formation des cadres moyens, la RCA dispose du Centre de Formation Statistique (CFS) de l'ENAM de Bangui. Créé le 11 décembre 1984, le CFS a été érigé en Direction des Etudes, de la Formation Statistique et des Stages par Décret n° 07.166 du 27 mai 2007.

Pour la formation des cadres supérieurs (Ingénieurs des travaux statistiques, ingénieurs statisticiens économistes, démographes), la RCA recourt aux quatre institutions suivantes :

- l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan de Côte d'Ivoire ;
- l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE), Blaise Diagne de Dakar au Sénégal ;
- l'Institut Supérieur de Statistique et d'Economie Appliquée de Yaoundé (ISSEA) ;
- l'Institut de Statistique de Kigali (Rwanda) et ;
- l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD) de Yaoundé, au Cameroun.

3.1.3. Les ressources humaines

Pour permettre au Système Statistique National de produire des données de qualité et dans les délais, il importe de mettre à sa disposition des ressources humaines de qualité et en quantité suffisante. Il faut également doter le SSN de moyens de travail et de ressources financières conséquentes pour la production des statistiques.

Une enquête avait été réalisée en février 2013 sur le fonctionnement des structures du SSN. Elle avait permis de disposer des données utiles pour étoffer le diagnostic du SSN.

L'état du personnel du SSN en 2012 indique que les différents services relevant des structures statistiques sont dotés en moyenne de 9 cadres. Cette moyenne, apparemment élevée, ne suffit pas pour couvrir les activités statistiques compte tenu de leur complexité, qui exige plus de compétences pointues.

L'ICASEES compte un effectif de quatre-vingts (80) fonctionnaires et agents de l'Etat. Il compte 14 statisticiens et démographes de niveau supérieur formés dans les écoles et instituts spécialisés. Compte tenu de la complexité et de l'importance de sa mission, l'effectif global de l'ICASEES s'avère largement insuffisant et le personnel de conception et d'encadrement l'est encore plus. Ces difficultés liées au manque de cadres de haut niveau sont aggravées soit par le départ de cadres qui occupent des postes de responsabilité vers d'autres structures plus attrayantes, soit par la retraite.

3.1.4. Les ressources matérielles

En plus du personnel supplémentaire qu'elles exigent, les structures statistiques doivent disposer d'un minimum de matériel pour leur opérationnalité et efficacité.

L'état des lieux des matériels informatiques de l'année 2012 indique en moyenne 3 ordinateurs et 2 imprimantes par structure statistique. La situation est sensiblement meilleure à l'ICASEES. Ce sous-équipement des services statistiques ne favorise guère la performance des cadres qui y exercent.

Les moyens de transport pour la collecte des données courantes font largement défaut. S'agissant des locaux, ils sont souvent vétustes et inadaptés.

3.1.5. Les ressources financières

La plupart des services statistiques sectoriels ne disposent pas de budget dédié à la production statistique. Celui-ci reste largement dépendant des appuis des Partenaires Techniques et Financiers.

L'ICASEES, en tant qu'établissement autonome, dispose d'un budget qui lui est propre, même si son montant reste relativement modeste.

Il convient de noter deux faits importants au cours des années récentes :

- i) la décision prise par le Gouvernement en 2015 (Loi des Finances) d'affecter le produit de la redevance statistique au financement du SSN ;
- ii) l'appui financier de la Banque Mondiale à la statistique publique pour la période 2018-2022 à hauteur de cinq (5) milliards de FCFA. Les autres PTF sont encouragés à suivre l'exemple de la Banque Mondiale en ce qui concerne la mobilisation de ressources destinées au financement de la SNDS 2.

De façon globale, la situation du SSN reste caractérisée, tant au niveau central que sectoriel, par un certain nombre de facteurs contraignants : insuffisance de personnel statisticien, absence de plan de formation, carence en moyens matériels et infrastructures, et insuffisance de culture statistique.

3.1.6. La production statistique et sa diffusion

L'enquête de 2013 a montré que près de la moitié des services statistiques ont un plan de travail annuel. Ce Plan de Travail Annuel (PTA) est un document qui donne une bonne visibilité des différentes activités envisagées au cours d'une année.

Au cours des deux dernières décennies, la République Centrafricaine a connu plusieurs crises sociopolitiques qui ont gravement perturbé le bon fonctionnement des services publics et de l'économie nationale. Les pillages qui ont plus affecté les services publics, ont entraîné des pertes de matériels et d'archives.

La production du Système Statistique National a beaucoup souffert au cours de cette période et sa qualité s'est beaucoup dégradée. Cette dégradation concerne la couverture, l'analyse et la diffusion des données, notamment en raison de l'insuffisance aggravée par les crises de ressources humaines, matérielles et financières mises à disposition par l'Etat et les Partenaires techniques et financiers.

Les grandes opérations statistiques (recensements et grandes enquêtes par sondage) et certaines statistiques courantes sont principalement financées par les PTF. Les différentes interventions créent des doubles emplois faute de coordination au niveau national. A la suite de ces différentes crises, les rares ressources disponibles sont généralement orientées vers d'autres priorités et l'Etat se trouve dans l'incapacité de prendre la relève.

L'insuffisance de la coordination statistique se traduit, dans certains cas, par la production de statistiques non comparables sur un même domaine ou sur la même période à cause souvent de l'utilisation de concepts, définitions, nomenclatures et méthodes différents. Par ailleurs, beaucoup de statistiques produites au niveau national sont à un niveau de désagrégation insuffisant pour les besoins de l'analyse et en conséquence ne satisfont pas les besoins des utilisateurs.

Concernant la diffusion des statistiques publiques, on note un recours de plus en plus important aux Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). L'ICASEES dispose de son propre site Internet fonctionnel (www.icasees.org) qui lui permet de rendre visibles et accessibles ses publications et ses bases de données.

D'une manière générale, il n'existe pas de calendriers de publications annoncés à l'avance et malgré les progrès enregistrés, les utilisateurs se plaignent des difficultés d'accès aux statistiques publiques.

3.2. Forces et faiblesses du Système Statistique National

L'analyse de l'état des lieux du SSN permet de synthétiser, comme suit les forces et les faiblesses du Système.

3.2.1. Les forces

Les forces du système sont résumées ci-après :

- i) existence d'un cadre juridique organisant et règlementant les activités statistiques publiques (Cf. la Loi n° 01.008 du 16 juillet 2001 portant réglementation des activités statistiques en République Centrafricaine et le Décret n° 07 052 du 16 Février 2007 portant réorganisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique) ;
- ii) mise en place effective de l'ICASEES, organisme statistique central du SSN sous la forme d'un établissement public autonome suite à l'adoption de ses statuts en 2006 et révisés en 2016, et le recrutement de son premier Directeur Général en 2008 ;
- iii) création des antennes (Services) de l'ICASEES dans toutes les préfectures du pays ;
- iv) existence de services statistiques dans les différents départements ministériels ;
- v) existence depuis 1984 du Centre de Formation Statistique de Bangui destiné à renforcer les capacités du SSN par la mise à disposition de cadres moyens statisticiens ;
- vi) formation des cadres supérieurs (statisticiens et démographes) formés dans des écoles à vocation régionale ;
- vii) expérience dans la réalisation des opérations statistiques : recensements, enquêtes et production statistique courante ;

- viii) décision prise par le Gouvernement d'affecter le produit de la redevance statistique au financement de la statistique publique ;
- ix) existence d'un programme pluriannuel d'appui au SSN, (Projet de Données Nécessaires à la Prise de Décision) financé par la Banque mondiale, en cours de mise en œuvre.

3.2.2. Les faiblesses

Elles sont énumérées ci-après :

- i) non prise en compte par la loi statistique de certains changements intervenus dans l'environnement du SSN. Ces changements concernent notamment : la demande relative à l'accès à des données individuelles anonymes à des fins d'analyse et de recherche ; l'adoption et l'entrée en vigueur de la Charte africaine de la Statistique ; la révolution des données (données massives, génération de statistiques à partir des technologies mobiles); le développement de la collecte des données basées sur l'utilisation de supports électroniques (tablettes numériques, etc.). La loi Statistique N°01.008 du 16 juillet 2001 passe sous silence certains principes fondamentaux de la statistique publique comme la transparence, l'indépendance scientifique et le droit à l'accès aux données. Elle ne définit pas suffisamment les missions et les relations entre les différentes composantes du SSN. A ce titre, elle mérite d'être revue et complétée ;
- ii) non fonctionnement de l'organe de coordination du SSN que constitue le Conseil National de la Statistique, ce qui affaiblit la coordination et de la programmation statistiques ;
- iii) absence de précision et de formalisation des liens fonctionnels qui doivent exister entre les services statistiques publics ;
- iv) relative instabilité de l'organisation de la statistique sectorielle. Celle-ci dépend fortement du découpage du Gouvernement en Départements ministériels ;
- v) insuffisance de cadres au sein du SSN, notamment de statisticiens et démographes ;
- vi) inexistence d'un statut motivant pour le personnel du SSN, notamment les statisticiens et les démographes ;
- vii) insuffisance des moyens matériels (locaux, équipements et réseaux informatiques ; moyens de déplacements pour la collecte des données, ...) ;
- viii) insuffisance des financements alloués par l'Etat à la statistique publique ;
- ix) couverture incomplète sur les plans thématique et géographique des statistiques produites ;
- x) qualité encore insuffisante des données statistiques produites ;

- xi) rareté des analyses approfondies des données statistiques ;
- xii) lacunes dans la diffusion et l'archivage des données statistiques (difficultés d'accès aux données, archivage non sécurisé des données, ...) ;
- xiii) absence d'une stratégie de communication pour le SSN.

3.3. Les menaces et les opportunités

3.3.1. Les menaces

Le Système Statistique National fait face à trois principales menaces qu'il faut éliminer à terme, à savoir :

- i) l'insuffisance de la culture de prise de décision basée sur des informations quantitatives ;
- ii) la persistance du faible nombre de lauréats centrafricains aux concours d'entrée dans les centres de formation statistique et l'absence de bourses de formation ;
- iii) la forte dépendance de la production statistique des partenaires techniques et financiers.

3.3.2. Les opportunités

Il existe plusieurs opportunités dont le SSN doit profiter pour assurer son développement. Il s'agit de :

- i) la prise de conscience par les décideurs nationaux de l'importance des statistiques pour une prise de décision basée sur l'évidence, pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des stratégies de développement et des politiques publiques ;
- ii) l'existence d'une demande précise et formalisée en données statistiques de qualité, tant au niveau national qu'aux niveaux régional et international : documents de stratégies et politiques nationales (Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique 2017-2021, puis prolongé jusqu'en 2025) ;
- iii) le renforcement de l'intégration régionale ; agenda 2030 (Objectifs de développement durable), agenda 2063 de l'Union africaine ; Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique, deuxième édition (SHaSA2) ;
- iv) la bonne disposition des Partenaires techniques et financiers à appuyer le développement de la statistique publique à travers la mise en place de programmes d'appui aux niveaux national, régional et international. (Cf. par exemple le Projet de Données Nécessaire à la Prise de Décision « PDNPD », financé par la Banque Mondiale sur la période 2017-2022) ;
- v) l'adoption et entrée en vigueur de la Charte africaine de la statistique ;

- vi) le développement des technologies de l'information et de la communication qui permettent d'optimiser la collecte, le traitement, la diffusion et l'archivage des données statistiques.

3.4. Les problèmes à résoudre et les résultats globaux attendus

Sur la base des forces, faiblesses, opportunités et menaces, les principaux problèmes à résoudre se résument comme suit :

- i) amélioration du cadre juridique, de l'organisation et de la gouvernance du SSN ;
- ii) développement quantitatif et qualitatif des ressources humaines par la formation initiale et continue ;
- iii) renforcement de l'infrastructure statistique : locaux, moyens matériels, logistiques et technologiques ;
- iv) amélioration de la couverture thématique et géographique de la production statistique ;
- v) amélioration de la qualité de la production statistique (généralisation de la démarche qualité ; mise en place et généralisation de l'usage des outils techniques de la coordination statistique : répertoires, bases de sondage, méthodes et normes, nomenclatures, ...)
- vi) amélioration de la diffusion, de l'analyse, de l'archivage et de l'utilisation des statistiques publiques ;
- vii) sécurisation des financements nécessaires au développement du SSN grâce à l'augmentation de la part des ressources nationales dans le financement de la statistique publique. On réduira ainsi progressivement la dépendance des Partenaires techniques et financiers.

Et les principaux résultats globaux attendus sont les suivants :

- i) la gouvernance du SSN est améliorée par la mise à jour du cadre législatif et réglementaire, l'amélioration et la stabilisation de l'organisation du système statistique et l'effectivité de la coordination et de la programmation statistique ;
- ii) un personnel qualifié en nombre suffisant et motivé, bien réparti au sein du SSN, est disponible en permanence ;
- iii) l'infrastructure statistique est renforcée et modernisée ;
- iv) une stratégie de communication moderne et efficace pour le SSN est élaborée et est rendue opérationnelle ;
- v) la demande en données statistiques est mieux satisfaite tant en quantité, en qualité ainsi qu'en accessibilité ;
- vi) la culture de la prise de décision à partir de données quantitatives est développée ;

- vii) le financement de la statistique publique à partir de ressources nationales est à la hauteur souhaitée ;
- viii) les interventions des partenaires techniques et financiers sont mieux coordonnées ; et
- ix) leur part relative dans le financement des activités statistiques diminue corrélativement avec l'augmentation de celle de l'Etat.

3.5. Les défis

Les principaux problèmes soulevés au cours du diagnostic ci-dessus, déterminent les principaux défis du SSN qui sont les suivants :

- i) La non-application de l'accord d'établissement du personnel de statistique ;
- ii) L'insuffisance du personnel qualifiée et les moyens de travail inadéquats ;
- iii) La production statistique irrégulière et de mauvaise qualité ;
- iv) L'absence d'un cadre de partenariat formel entre les producteurs et les utilisateurs ;
- iv) L'insuffisance des subventions de l'Etat pour la production des statistiques et le non-respect des engagements vis-à-vis des institutions nationales et internationales (ENAM, AFRISTAT, CEA, IFORD, ISSEA, ENSEA, etc.).

Pour faire face à ces défis, il faudrait entre autres :

- i) au niveau du cadre institutionnel et organisationnel, il faudra entre autres, redéfinir le statut du personnel de production statistique et affecter des cadres qualifiés dans les différentes structures du SSN ;
- ii) au niveau des ressources humaines et matérielles, il est nécessaire de poursuivre la politique de renforcement des capacités humaines, notamment par la formation et l'utilisation effective des statisticiens, démographes et des spécialistes en analyse économique et sociale et de procéder à la dotation des structures statistiques en infrastructures adéquates, matériels informatiques et moyens roulants, etc. ;
- iii) au niveau de la production statistique, il faut veiller au respect de la périodicité des publications de qualité et poursuivre l'archivage électronique des données, répondant aux normes et standards nationaux et internationaux ;
- iv) au niveau du partenariat et de la mobilisation des ressources financières, il est important de développer et consolider un cadre de partenariat entre producteurs et utilisateurs d'une part, et de mener des actions de plaidoyer efficaces en vue d'accroître sensiblement la subvention de l'Etat pour le développement de la statistique, d'autre part. Il convient en outre de respecter les engagements vis-à-vis des institutions

nationales et internationales (AFRISTAT, CEA, ENAM, IFORD, ISSEA, ENSEA, ENSAE etc

4. VISION, AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES ET PLAN D'ACTION

4.1. Vision du Système Statistique National

L'élaboration d'une SNDS nécessite la définition d'une vision assortie des stratégies pertinentes et efficaces, avec des résultats SMART à atteindre et des plans annuels d'intervention réalistes dans un horizon temporel donné (cinq ans pour la SNDS 2).

Dans cette optique, le Gouvernement centrafricain a l'ambition de : « **faire du système statistique national un cadre moderne de production régulière de statistiques complètes, fiables et cohérentes dans les délais, dans un contexte de sortie de crise politique profonde** ».

4.2. Missions et engagements des parties prenantes

Pour soutenir la réalisation de la vision du Gouvernement, les différentes parties prenantes doivent remplir leurs missions et respecter leurs engagements.

4.2.1 Engagement du Gouvernement

Le Gouvernement assure le leadership national en plaçant le Conseil National de la Statistique (CNS) sous la responsabilité du Ministre en charge de la Statistique. Le Gouvernement doit également veiller à doter le SSN de ressources humaines, matérielles et financières nécessaires.

Le Conseil National de la Statistique, en plus de se réunir régulièrement, doit veiller à exercer pleinement les attributions suivantes :

- adopter les Stratégies Nationales de Développement de la Statistique comme cadre de référence et de suivi des engagements du pays vis-à-vis de ses partenaires institutionnels ;
- impliquer les Chefs de départements ministériels dans la définition des activités statistiques relevant de leur secteur et leur priorisation ainsi que dans la coordination des programmes statistiques ;
- améliorer les textes réglementaires en matière de statistique publique ;
- mener la concertation avec tous les PTF dans le domaine de la statistique ;
- fixer les Programmes annuels d'activités statistiques (PAAS), pour l'ensemble du SSN et évaluer les ressources nécessaires à l'exécution des programmes ;

- assurer l'indépendance professionnelle du personnel et préserver l'intégrité du SSN.

4.2.2. Missions et engagements des autres parties prenantes

Le Décret n° 07 052 du 16 Février 2007, portant réorganisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique, définit la gouvernance du SSN. Il stipule que le Service de statistique, au niveau de chaque ministère ainsi que les observatoires et systèmes intégrés de statistiques relèvent directement du ministre concerné, qui doit coordonner et veiller à la mise en œuvre efficace des programmes. La structure statistique a pour mission de centraliser et de coordonner les activités statistiques relevant du département ministériel ou du secteur.

A cette fin, il rassemble, dépouille, analyse et présente les données statistiques en mettant en œuvre les méthodologies et les normes arrêtées par le Conseil National de la Statistique.

Cependant, afin de mettre en cohérence les actions prévues dans un cadre global ou Programme annuel des activités statistiques (PAAS), des Commissions techniques spécialisées (CTS), des sous-commissions ainsi que des groupes de travail du SSN seront mis en place et coordonnés par l'ICASEES.

A cet effet :

- i) des réunions périodiques du Comité technique de programmation des activités statistiques, présidées par le Directeur Général de l'ICASEES doivent être organisées ;
- ii) les Commissions techniques spécialisées doivent partager un certain nombre d'outils communs (répertoires, nomenclatures, méthodes, etc.) ;
- iii) la gestion des ressources humaines doit être centralisée à l'ICASEES, ou au moins coordonnée, entre tous les départements, membres du SSN à travers l'adoption d'un statut particulier des statisticiens et démographes.

Par ailleurs, des rencontres périodiques doivent être organisées entre les producteurs puis élargies aux utilisateurs des statistiques pour d'une part, harmoniser les concepts et définitions utilisés, les normes et méthodes et d'autre part, prendre en compte les besoins de ces utilisateurs. Ces dispositions permettront au SSN de fournir les données à temps utiles pour la gestion des politiques publiques, mais aussi de réduire le fossé qui existe entre l'offre et la demande en informations statistiques.

Enfin, les décideurs politiques, les leaders des partis politiques et de la société civile, les législateurs, les responsables des collectivités territoriales, des institutions publiques ou privées, des banques et les chefs de projet etc., chacun en ce qui le concerne, devront désormais s'appuyer en toute confiance sur les statistiques produites par le Système Statistique National

pour orienter leur choix et prendre des décisions basées sur l'évidence. La pratique de la Gestion axée sur les résultats (GAR) devra progressivement entrer dans les mœurs.

4.3. Axes d'intervention prioritaires et Plan d'action opérationnel de la SNDS 2

La SNDS 2 s'articule autour des 4 axes stratégiques suivants :

Axe 1 : Renforcement du cadre juridique, de l'organisation et de la gouvernance du SSN.

Axe 2 : Renforcement des capacités nationales en vue d'accroître la production des services de statistique.

Axe 3 : Amélioration de la couverture thématique et géographique et de la qualité de la production statistique.

Axe 4 : Amélioration de la diffusion, de l'analyse, de l'archivage et de l'utilisation des statistiques et promotion de la recherche.

Ces quatre (4) axes stratégiques sont déclinés en neuf (9) objectifs stratégiques et les neufs (9) objectifs stratégiques en vingt-cinq (25) objectifs opérationnels. Les vingt-cinq (25) objectifs opérationnels sont déclinés en résultats attendus et en activités.

4.3.1. Axe stratégique 1 - Renforcement du cadre juridique, de l'organisation et de la gouvernance du SSN

Cet axe vise à mettre à jour et à compléter le cadre juridique et organisationnel et à améliorer la gouvernance du SSN. Il comprend les deux objectifs stratégiques suivants :

- i) améliorer le cadre législatif, règlementaire et organisationnel ;
- ii) rendre opérationnelles la coordination et la programmation statistiques.

Il s'agit notamment de réaliser une étude sur la réorganisation de la statistique sectorielle de manière à la structurer autour d'un nombre limité de services statistiques sectoriels, couvrant de grands secteurs (une douzaine à une quinzaine) ayant un rang hiérarchique élevé, dotés de ressources humaines, matérielles et financières suffisantes et indépendants des découpages du Gouvernement en départements ministériels. On pourra à cet effet s'inspirer de l'expérience du Mali avec ses 11 Cellules de Planification et de Statistique (CPS) et de la France avec sa quinzaine de Services Statistiques Ministériels (SSM). Cette réorganisation permettra de rendre le SSN plus stable et plus facile à coordonner et à gouverner.

S'agissant de la coordination et de la programmation statistique, chaque année, le SSN devra élaborer, en partant du plan d'actions opérationnel de la SNDS 2, un programme annuel des activités statistiques pour l'année à venir et faire le bilan de la mise en œuvre du programme

d'activités de l'année précédente. Il reviendra à l'instance de coordination, le CNS, d'adopter ces deux documents, ce qui suppose qu'il se réunisse régulièrement.

4.3.2. Axe stratégique 2 - Renforcement des capacités nationales en vue d'accroître l'efficacité des services de statistique

Cet axe vise à renforcer les capacités humaines, matérielles et financières des services statistiques publics pour leur permettre d'améliorer et d'accroître qualitativement et quantitativement leur production statistique. Il comprend les trois objectifs stratégiques suivants :

- i) rendre disponible en permanence un personnel qualifié en nombre suffisant et motivé bien réparti au sein du SSN ;
- ii) renforcer et moderniser les infrastructures du SSN ;
- iii) assurer de manière durable le financement des activités statistiques.

S'agissant du premier objectif, les activités viseront notamment à promouvoir la formation initiale des statisticiens et démographes et la formation continue de l'ensemble du personnel du SSN, à instituer la gestion centralisée à l'ICASEES des statisticiens et démographes du SSN (une étude est prévue à cet effet).

Le deuxième objectif porte sur le renforcement et la modernisation des infrastructures du SSN : construction et /ou rénovation de locaux, acquisition de mobilier de bureau, d'équipements informatiques et de bureautique, de véhicules et mise en place de réseaux et de sites Internet. En outre, au sein de chaque structure du SSN, l'implémentation d'une gestion du matériel afin de programmer et faciliter son remplacement et éviter que son obsolescence impacte négativement le fonctionnement du ou des services.

Pour le troisième objectif, puisque le Fonds National pour le Développement de la Statistique est déjà mis en place, il s'agit de mener des actions de plaidoyer efficaces en vue d'accroître sensiblement la subvention de l'Etat dans le temps. Le Fonds de Développement de la Statistique (FDS) a pour principal objectif de mobiliser et de gérer des ressources financières en vue de sécuriser le financement des grandes opérations statistiques (recensements généraux et grandes enquêtes par sondage).

4.3.3. Axe stratégique 3 - Amélioration de la couverture thématique, géographique et de la qualité de la production statistique

Cet axe est au centre de la SNDS, puisqu'il vise directement le développement de la production statistique nationale. Il comprend les deux objectifs stratégiques suivants :

- i) améliorer la couverture thématique et géographique de la production statistique ;

- ii) renforcer la qualité de la production.

Il s'agira d'une part, d'étendre progressivement le champ couvert par la production statistique en le déployant aux domaines non couverts jusqu'à présent et notamment aux domaines émergents comme le changement climatique, la gouvernance, la paix et la sécurité et d'autre part, de bâtir les outils nécessaires pour l'amélioration de la qualité des statistiques produites : concepts et définitions, nomenclatures, bases de sondages, cadre national d'assurance qualité, etc.

4.3.4. Axe stratégique 4 : Amélioration de la diffusion, de l'analyse, de l'archivage et de l'utilisation des statistiques et promotion de la recherche

La production statistique doit déboucher sur la diffusion et l'utilisation de l'information statistique pour une meilleure connaissance des faits économiques et sociaux, sur l'analyse et la recherche en vue d'améliorer les prises de décision sur la base de données objectives. Tel est l'objectif visé par l'axe stratégique 4. Cet axe comprend les deux objectifs stratégiques suivants :

- i) améliorer la diffusion, l'analyse et l'archivage des données ;
- ii) promouvoir l'utilisation des statistiques et la recherche.

Il s'agira d'apporter un appui aux centres de documentation existants, de systématiser l'archivage des données en utilisant les technologies de l'information et de la communication, de promouvoir l'analyse approfondie des données et la recherche.

Le détail du Plan d'actions prioritaires figure en annexe 2.

5. BUDGET DU PLAN D'ACTION OPERATIONNEL ET SOURCES DE FINANCEMENT DE LA SNDS 2

Le budget du Plan d'action opérationnel de la SNDS2 est estimé à 29,206 milliards de FCFA (Cf. Annexe 4 pour les détails).

6. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

La mise en œuvre de la SNDS 2 nécessite un mécanisme institutionnel fonctionnel avec la responsabilisation des acteurs-clés et la mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation avec l'identification d'indicateurs SMART pour le suivi des objectifs (à travers des résultats) de la SNDS 2 et du Plan National de RCPCA. Des évaluations à mi-parcours et finale sont prévues pour réviser en cas de besoin les stratégies mises en œuvre.

6.1. Stratégie de mise en œuvre et dispositif de suivi-évaluation

La stratégie de mise en œuvre s'appuie sur le dispositif institutionnel de pilotage basée sur une structure à trois niveaux :

- à la base, les services sectoriels du Système Statistique National chargés de la production statistique et l'ICASEES (stade opérationnel) ;
- au niveau intermédiaire, les Commissions spécialisées du SSN (stade technique) et ;
- le Conseil National de la Statistique maître d'ouvrage, assisté de son bureau et de son Secrétariat Technique Permanent (stade stratégique).

Les services statistiques sectoriels et l'ICASEES exécutent les activités programmées dont ils sont responsables. Le Conseil National de la Statistique assure le suivi de la mise en œuvre de la SNDS 2. Ses réunions sont préparées par les Commissions spécialisées. Il adopte les plans annuels d'activités statistiques, les rapports annuels de mise en œuvre de la SNDS 2, ainsi que le rapport à mi-parcours et le rapport d'évaluation finale de la SNDS 2.

Les programmes annuels d'activités statistiques et leurs rapports de mise en œuvre sont préparés par le Secrétariat Technique Permanent du CNS, sur la base d'enquêtes auprès de tous les services statistiques publics (y inclus donc l'ICASEES).

Le Cadre logique de la SNDS 2 présenté en annexe 3 fait ressortir les indicateurs qui vont servir à mesurer l'atteinte des résultats et des objectifs opérationnels, les données de départ et les cibles à atteindre en 2025, les structures responsables et les hypothèses/risques. Les indicateurs qui permettent d'évaluer les progrès au cours de la mise en œuvre et l'obtention de résultats à l'issue de la SNDS 2, sont identifiés également dans le cadre logique. Ces indicateurs permettent de mesurer directement les résultats et l'impact des stratégies tels qu'inscrits dans le plan d'action de la SNDS 2.

6.2 Révision de la stratégie

La SNDS 2 devra être en mesure de fournir les données nécessaires pour le suivi et l'évaluation du Plan National de RCPCA, des ODD, des politiques sectorielles, ... Le dispositif de suivi et d'évaluation mis en place permettra à terme d'apprécier globalement la performance du SSN. Les conclusions et recommandations issues des évaluations externes (à mi-parcours et finale) permettront de tirer les enseignements, de voir ce qui a marché et ce qui n'a pas marché, afin de prendre des mesures correctives.

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS 2 permettront de :

- suivre l'utilisation des ressources ;

- suivre les activités et les productions ;
- s’assurer que la mise en œuvre est en bonne voie ;
- informer les responsables des problèmes ou les avertir de problèmes potentiels avant que la situation ne devienne critique ;
- suggérer les correctifs pour faire en sorte que la performance soit conforme à la stratégie ou que la stratégie soit en permanence adaptée à la lumière des nouvelles circonstances ;
- s’assurer que les objectifs fixés sont atteints.

En contrôlant la stratégie et en suivant les indicateurs de performance, il sera possible d’avoir un tableau de bord général de l’évolution de celle-ci par rapport aux objectifs qui ont été fixés, de tirer les leçons, d’apporter des correctifs, et même de réviser celle-ci en fonction des circonstances vécues. Le contrôle ne sera efficace que si les observations et les remarques débouchent sur des actes concrets.

A mi-parcours du plan d’action, le dispositif mis en place doit organiser une évaluation afin d’identifier les contraintes les plus significatives, les activités les plus réussies et plus généralement pour évaluer dans quelle mesure la stratégie répond aux objectifs retenus, de tirer les enseignements pour l’avenir. L’évaluation de l’efficacité de la stratégie prendra en compte ces mesures dans la révision de la SNDS 2.

6.3. Hypothèses et risques

Les menaces pouvant entraver le développement du Système Statistique National ont été identifiées, lors de l’élaboration de la SNDS 2. Il s’agit entre autres de : i) les financements extérieurs pas souvent prévisibles limitent la réalisation de certaines activités du SSN ; ii) le non-fonctionnement effectif du CNS ; iii) le faible effectif en quantité et en qualité du personnel de l’ICASEES et des services statistiques sectoriels ; iv) l’insuffisance du nombre de lauréats aux concours d’entrée dans les écoles et centres de formation des statisticiens et démographes. Toutefois, le plan d’action à travers le mécanisme de suivi-évaluation, tout en mettant en évidence ces menaces, a démontré que le socle le plus important sur lequel repose la réussite de la mise en œuvre de la SNDS 2, reste principalement le fort engagement des Autorités et des PTF en faveur de la statistique.

C’est pourquoi il est nécessaire que le Gouvernement confirme son engagement politique à conduire à terme la SNDS 2 à travers son approbation en Conseil des Ministres.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La SNDS 2 de la RCA, processus participatif mobilisant tout le long de son élaboration, les producteurs et utilisateurs de la statistique, les experts des ministères sectoriels et régionaux, arrive à terme, en dépit de plusieurs suspensions.

La Stratégie Nationale de Développement de Statistique de deuxième génération (SNDS 2) répond au contexte national et international actuel et constitue un cadre approprié pour permettre au SSN de répondre à la demande du Gouvernement et des autres utilisateurs.

En outre, la vision globale pour le développement de la statistique publique, les axes, les objectifs stratégiques et opérationnels, et les actions prioritaires en matière de développement de la statistique, procèdent d'un consensus entre les techniciens, les producteurs et les utilisateurs, chacun dans ses domaines de compétences.

Compte tenu de la forte demande en matière d'informations statistiques, le contenu de la stratégie pourra être révisé en tenant compte de l'évolution progressive des besoins sur la base des recommandations du CNS. Toutefois, les défis sont nombreux sur le plan institutionnel et sur celui de la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières, mais les facteurs favorables, qui existent, permettront d'espérer un décollage effectif de l'appareil statistique national durant les cinq années de la mise en œuvre de la SNDS 2.

La mise en œuvre de la SNDS 2, qui va servir de base au développement du système statistique national, requiert l'engagement de tous les acteurs concernés, à commencer par le Gouvernement, qui va devoir examiner et approuver la présente stratégie et la rendre officielle à travers une déclaration de politique statistique.

La déclaration devrait réaffirmer, comme en 2005, avec force les quatre priorités complémentaires que sont :

- i) faire en sorte que le cadre institutionnel permette une mise en œuvre efficace des activités et une bonne coordination ;
- ii) doter les structures productrices d'infrastructures adéquates, de compétences et de moyens matériels et financiers appropriés ;
- iii) rendre la production, la diffusion et l'archivage des données statistiques plus conséquents, modernes et réguliers et ;
- iv) bâtir un cadre approprié de partenariat et de mobilisation des ressources.

Il importe cependant, d'attirer l'attention des Autorités sur les conditions critiques de la mise en œuvre de la stratégie et les conditions spécifiques de réussite pour lui donner plus de chance dans l'atteinte des résultats escomptés.

A cet effet, il est recommandé :

Au Gouvernement/Conseil National de la Statistique de :

- poursuivre l'engagement politique à conduire à échéance la SNDS 2 (2021-2025) en tant qu'outil prioritaire pour la gestion du développement économique et social ;
- faire de la SNDS 2 un cadre de référence en matière de développement de la statistique, et en informer officiellement et solennellement tous les partenaires au développement intervenant dans le domaine statistique ;
- mener un plaidoyer efficace auprès de l'ensemble des parties prenantes pour que toutes les actions prioritaires contenues dans ce document soient mises en œuvre ;
- affecter les ressources humaines, matérielles et financières conséquentes au fonctionnement du Système Statistique National et en particulier à l'ICASEES, et qu'à cette fin, soient dégagées au niveau du budget de l'Etat, des ressources suffisantes pour couvrir la contribution du Gouvernement.

Aux Partenaires Techniques et Financier de :

- appuyer les actions du Gouvernement dans le domaine de la statistique ;
- mettre en place une plate-forme des PTF autour de la SNDS 2.

A l'ICASEES de :

assumer pleinement son rôle de coordination technique et opérationnelle, en veillant au respect des méthodologies et normes de qualité, conformément aux procédures édictées au plan international.

Aux Services statistiques sectoriels de :

- veiller à la mise en œuvre des activités contenues dans le Plan d'action de la SNDS 2 ;
- mettre en œuvre les recommandations du CNS, chacun dans son domaine de compétences.

Aux Directions régionales du Plan et aux Services préfectoraux de l'ICASEES de :

- s'approprier le document de synthèse de la SNDS 2 ;
- assurer la coordination au niveau des régions et des préfectures ;
- faciliter la mise en œuvre du plan d'action de la SNDS 2 et du suivi du Plan National de RCPCA.

8. ANNEXES

8.1. Annexe 1 - Bibliographie sélective

Documents généraux :

- 1) Cadre de référence et support méthodologique minimum commun pour la conception d'un système d'information pour le suivi des DSRP et des OMD, février 2006, 64 pages.
- 2) Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique, février 2006, 119 pages.
- 3) Charte africaine de la Statistique adoptée par la douzième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine tenue le 4 février 2009 à Addis Abeba (Ethiopie), 15 pages.
- 4) Description globale d'un système statistique national : proposition de cadre générique, gerard.chenais@oecd.org, mars 2005, 21 pages.
- 5) Développement statistique en Afrique : Rapport sur l'état d'avancement des Stratégies Nationales pour le Développement de la Statistique (SNDS) dans les pays d'Afrique subsaharienne, Janvier 2006, Secrétariat PARIS21, 22 pages.
- 6) Document de travail n°2013-001 : Guide pour le suivi et évaluation axés sur les résultats des Stratégies Nationales pour le Développement de la Statistique, Dr Dodi V. SILETE ADOGLI, mai 2013, 48 pages.
- 7) Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement, Programme des Nations Unies pour le développement, Helen Clark Administrateur du PNUD, 174 pages, 2009.
- 8) Guide pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), Secrétariat de PARIS21, novembre 2004, 40 pages.
- 9) Harmonisation statistique et intégration africaine, Dossina Yeo, Jean Yves Adou, 32 pages.
- 10) Indicateurs de renforcement des capacités : Rapport final par Lucie Laliberté, Présidente Groupe de travail de PARIS21 sur les Indicateurs de Renforcement des Capacités statistiques, septembre 2002, 48 pages.
- 11) PARIS21 Année 10, Amélioration des capacités statistiques depuis 1999, octobre 2009, 17 pages.
- 12) Troisième table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement statistique : De meilleures données pour de meilleurs résultats ; Document de synthèse Troisième table ronde internationale sur la gestion axée sur les

résultats dans le domaine du développement, Hanoi, Viet Nam du 5 au 8 février 2007 ; 11 pages.

- 13) Une Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique (SNDS) : Proposition de structure du document final, Gérard CHENAIS, Octobre 2008, Partenariat Statistique au service du développement au XXIe siècle, 50 pages.

Documents spécifiques :

- 14) Programme Pluriannuel de Développement Statistique au Congo (2005-2009), octobre 2004 ; 171 pages ;
- 15) Schéma Directeur de la Statistique du Sénégal (SDS) 2008 -2013 (Stratégie Nationale de Développement de la Statistique) Rapport principal, Juin 2007, 86 pages.
- 16) Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2009-2013 du Togo, Juillet 2008, 78 pages.
- 17) Stratégie Nationale de Développement de la Statistique du Burundi (SNDS-Burundi) 2010-2014, Rapport principal, Novembre 2009, 83 pages.
- 18) Stratégie Nationale de Développement de la Statistique en Guinée (SNDS) 2009 – 2013, Résumé, Août 2008, 42 pages.
- 19) Rapport final de l'enquête sur le fonctionnement du Système Statistique National (RCA), Juillet 2013, 24 pages.
- 20) Programme des Statistiques en Afrique Centrale 2020-2029 (CEMAC+), 2020.
- 21) Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique 2017-2026 (SHaSA2), 07 septembre 2017, 79 pages.
- 22) Cadre du plan de renforcement des capacités (Agenda 2063 de l'Union Africaine), Septembre 2016, 66 pages.

8.2. Annexe 2 - Plan d'action par activité (détaillé)

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axes stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Axe 1 : Renforcement du cadre juridique, de l'organisation et de la gouvernance du SSN		61,1	65,4	37,1	47,1	37,1	247,8	160,8	87	30	217,8
Objectif Stratégique 1,1 : Améliorer le cadre législatif et réglementaire et l'organisation du SSN		19,1	13,3	0	0	0	32,4	19,1	13,3	0	32,4
Objectif opérationnel 1.1.1 : Mettre à jour et compléter le cadre législatif et réglementaire du SSN	ICASEES/STP-CNS	19,1	0	0	0	0	19,1	19,1	0	0	19,1
Résultat attendu : Le cadre législatif et réglementaire est mis à jour et complété											
Activité 1.1.1.1 : Relire, mettre à jour et compléter les textes qui régissent les activités statistiques publiques	ICASEES /STP-CNS	11,5	0	0	0	0	11,5	11,5	0	0	11,5
Activité 1.1.1.2 : Adopter les nouveaux textes législatifs et réglementaires	CNS	2,7	0	0	0	0	2,7	2,7	0	0	2,7
Activité 1.1.1.3 : Vulgariser les nouveaux textes législatifs et réglementaires	CNS	4,9	0	0	0	0	4,9	4,9	0	0	4,9
Activité 1.1.1.4 : Ratifier et signer la Charte africaine de la statistique	CNS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Objectif opérationnel 1.1.2 : Améliorer l'organisation du SSN	ICASEES / STP- CNS	0	13,3	0	0	0	13,3	0	13,3	0	13,3
Résultat attendu : L'organisation du SSN est améliorée											
Activité 1.1.2.1 : Réaliser une étude sur la réorganisation de la fonction statistique au niveau sectoriel	ICASEES / STP- CNS	0	11,5	0	0	0	11,5	0	11,5	0	11,5
Activité 1.1.2.2: Faire valider l'étude sur la réorganisation de la fonction statistique au niveau sectoriel	ICASEES /STP-CNS	0	1,8	0	0	0	1,8	0	1,8	0	1,8
Activité 1.1.2.3 : Faire signer le décret portant réorganisation de la fonction statistique au niveau sectoriel	ICASEES /STP-CNS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Objectif stratégique 1.2 : Rendre opérationnelles la coordination et la programmation statistiques	ICASEES /STP- CNS	42	52,1	37,1	47,1	37,1	215,4	141,7	73,7	30	185,4
Objectif opérationnel 1.2.1 : Rendre opérationnel le Conseil National de la Statistique (CNS) et ses organes	ICASEES/STP-CNS	18,5	10,5	10,5	10,5	10,5	60,5	60,5	0	0	60,5
Résultat attendu : Le Conseil national de la statistique et ses organes sont rendus opérationnels											
Activité 1.2.1.1 : Mettre en place et doter le Secrétariat permanent du CNS	ICASEES/ CNS	10	2	2	2	2	18	18	0	0	18

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 1.2.1.2 : Organiser régulièrement les réunions du CNS (2 réunions par an)	ICASEES/ CNS	6	6	6	6	6	30	30	0	0	30
Activité 1.2.1.3 : Préparer et faire signer l'arrêté portant nomination des membres des commissions spécialisées du CNS (5 commissions, Cf liste)	ICASEES/CNS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activité 1.2.1.4 : Organiser régulièrement les réunions des commissions spécialisées du CNS	ICASEES/CNS	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	12,5	12,5	0	0	12,5
Objectif opérationnel 1.2.2- Améliorer la coordination statistique au niveau national	ICASEES/CNS	8,5	8,5	3,5	3,5	3,5	27,5	15	12,5	10	17,5
Résultat attendu : La coordination statistique au niveau nationale est améliorée											
Activité 1.2.2.1: Organiser des réunions techniques de coordination et de collaboration	ICASEES/CNS	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	17,5	10	7,5	10	7,5
Activité 1.2.2.2 : ; renforcer les capacités sur les supports de collecte et les logiciels	ICASEES/CNS	5	5	0	0	0	10	5	5	0	10
Activité 1.2.2.3 : Définir les priorités statistiques pour la mise en œuvre des programmes d'intégration et de développement	ICASEES/CNS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Objectif opérationnel 1.2.3- Améliorer la coordination statistique au niveau régional	ICASEES/CNS	0	7,5	7,5	7,5	7,5	30	10	20	20	10
Résultat attendu : La coordination statistique au niveau régional est améliorée											
Activité 1.2.3.1: Elaborer et faire adopter un plan de travail intégré au niveau préfectoral	ICASEES/CNS	0	5	5	5	5	20	5	15	15	5
Activité 1.2.3.2 : Assurer le suivi de la mise œuvre du plan de travail intégré	ICASEES/CNS	0	2,5	2,5	2,5	2,5	10	5	5	5	5
Objectif opérationnel 1.2.4 : les programmes d'intégration et de développement prioritaires sont définis et mis en œuvre		0	10	0	10	0	20	15	5	0	20
Résultat attendu : Les programmes d'intégrations et de développement mis en œuvre											
Activité 1.2.4.1: mettre en place des systèmes, procédures et capacités internes institutionnelles efficaces et efficaces	ICASEES	0	10	0	10	0	20	15	5	0	20
Objectif opérationnel 1.2.5: la programmation statistique rendue effective		0	0,6	0,6	0,6	0,6	2,4	1,2	1,2	0	2,4
Résultat attendu : La programmation statistique est rendue effective											

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 1.2.5.1 : Elaborer régulièrement les programmes statistiques annuels	ICASEES /CNS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activité 1.2.5.2 : Faire adopter par le CNS les programmes statistiques annuels	ICASEES /CNS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activité 1.2.5.3 : Elaborer régulièrement les rapports statistiques annuels	ICASEES /CNS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activité 1.2.5.4 : Faire adopter par le CNS les rapports statistiques annuels	ICASEES /PTF	0	0,6	0,6	0,6	0,6	2,4	1,2	1,2	0	2,4
Objectif opérationnel 1.2.6 : Mettre en place un cadre de concertation avec les producteurs / utilisateurs et les PTF		15	15	15	15	15	75	40	35	0	75
Résultat attendu : Un cadre de concertation avec les utilisateurs et les PTF est mis en place et fonctionne											
Activité 1.2.6.1 : Organiser chaque année un forum national de la statistique en marge de la Journée Africaine de la Statistique	ICASEES/CNS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activité 1.2.6.2 : Mettre en place un cadre de concertation avec les PTF et assurer son bon fonctionnement	ICASEES/CNS	15	15	15	15	15	75	40	35	0	75
Axe stratégique 2 : Renforcement des capacités nationales en vue		718,2	877	608	528	388	3119,2	1471,7	1647,5	105,2	3014

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
d'accroître l'efficacité des services statistiques											
Objectif stratégique 2.1: Rendre disponible en permanence un personnel qualifié en nombre suffisant et motivé, bien réparti au sein du SSN		82,2	135	26	96	76	415,2	120,2	295	10,2	405
Objectif opérationnel 2.1.1: Promouvoir la formation initiale des statisticiens et des démographes		82,2	82	6	76	76	322,2	72,2	250	10,2	312
Résultat attendu : La formation initiale des statisticiens et des démographes est promue											
Activité 2.1.1.1 : Evaluer les besoins en personnel statisticien pour la période 2021-2025 et élaborer un plan de formation initiale	ICASEES/CNS	6	0	0	0	0	6	6	0	0	6
Activité 2.1.1.2: Faire adopter le plan de formation initiale par le CNS	ICASEES/CNS	0	6	0	0	0	6	6	0	0	6
Activité 2.1.1.3: Assurer la préparation des candidats aux concours d'entrée dans les écoles régionales de statistique et de démographie	ICASEES/Partenaires	6,2	6	6	6	6	30,2	10,2	20	10,2	20

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 2.1.1.4: Mettre en place un programme de bourses pour la formation des statisticiens et des démographes au niveau supérieur	???????	70	70	0	70	70	280	50	230	0	280
Objectif opérationnel 2.1.2: Promouvoir la formation continue du personnel du SSN		0	40	20	20	0	80	40	40	0	80
Résultat attendu : La formation continue du personnel du SSN est promue											
Activité 2.1.2.1: Evaluer les besoins en formation continue du personnel du SSN pour la période 2020-2025 et élaborer un plan de formation continue	ICASEES/CNS	0	15	0	0	0	15	15	0	0	15
Activité 2.1.2.2: Faire adopter le plan de formation continue du personnel du SSN par le CNS.	ICASEES/CNS	0	7	0	0	0	7	7	0	0	7
Activité 2.1.2.3: Mettre en œuvre le plan de formation continue du personnel du SSN	SSN	0	18	20	20	0	58	18	40	0	58
Objectif opérationnel 2.1.3: Instaurer la gestion centralisée à l'ICASEES des statisticiens et démographes du SSN		0	13	0	0	0	13	8	5	0	13
Résultat attendu : La gestion centralisée à l'INS des statisticiens et démographes du SSN est instaurée											

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 2.1.3.1: Réaliser une étude visant à instituer la gestion centralisée à l'ICASEES des statisticiens, démographes et autres disciplines connexes du SSN	ICASEES/CNS	0	10	0	0	0	10	5	5	0	10
Activité 2.1.3.2: Faire adopter le (s) texte (s) sur la gestion centralisée	??????	0	3				3	3	0	0	3
Objectif opérationnel 2.1.4: Améliorer le statut des statisticiens et démographes du SSN		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat attendu : Le statut des statisticiens et démographes est amélioré										0	0
Activité 2.1.4.1 : Inclure dans l'accord d'établissement avec le personnel de l'ICASEES des grilles de rémunérations et des indemnités attractives pour les statisticiens, démographes et autres disciplines connexes.	ICASEES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Objectif stratégique 2.2 : Renforcer et moderniser les infrastructures du SSN		593	590	480	430	310	1183	1280	1123	95	2308
Objectif opérationnel 2.2.1 : Doter les services statistiques publics de locaux fonctionnels		270	300	300	300	300	1470	900	570	70	1400
Résultat attendu : Les services statistiques publics sont dotés de locaux fonctionnels											

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 2.2.1.1 : Construire un bâtiment R+2 pour l'ICASEES (sur le site actuel)	CNS/Partenaires	70	100	100	100	100	470	400	70	70	400
Activité 2.2.1.2 : Rénovier/Construire les autres locaux du SSN	??????????	200	200	200	200	200	1000	500	500	0	1000
Objectif opérationnel 2.2.2 : Doter les services statistiques publics de moyens logistiques suffisants		195	120	120	120	0	75	225	330	25	530
Résultat attendu : Les services statistiques publics sont dotés des moyens logistiques suffisants											
Activité 2.2.2.1 : Evaluer les besoins en matériels roulants des structures pour les opérations statistiques	CNS	75	0	0	0	0	75	25	50	25	50
Activité 2.2.2.2 : Equiper les structures en matériels roulants	??????????	120	120	120	120	0	480	200	280	0	480
Objectif opérationnel 2.2.3 : Doter les services statistiques publics de mobilier de bureau, de matériel de reproduction et d'équipements informatiques en nombre suffisant		128	170	60	10	10	378	155	223	0	378
Résultat attendu : Les services statistiques publics sont dotés de mobilier de bureau, de matériel de reproduction et d'équipements informatiques en nombre suffisant											

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 2.2.3.1. : Evaluer les besoins en mobilier de bureau, matériel de reproduction et en équipements informatiques	CNS/Partenaires	10	10	0	0	0	20	20	0	0	20
Activité 2.2.3.2 : Equiper les services statistiques en mobilier de bureau.	CNS/Partenaires	10	10				20	10	10	0	20
Activité 2.2.3.3 : Equiper les services statistiques en matériel de reproduction	CNS/Partenaires	45	10	10	10	10	85	30	55	0	85
Activité 2.2.3.4 : Equiper les services statistiques en matériels informatiques. (y inclus des tablettes pour la collecte des données).	CNS/Partenaires	50	50	50	0	0	150	50	100	0	150
Activité 2.2.3.5 : Doter l'ICASEES d'un intranet	CNS/Partenaires	0	30	0	0	0	30	15	15	0	30
Activité 2.2.3.6 : Doter les services statistiques sectoriels de connexions internet.	CNS/Partenaires	0	30	0	0	0	30	15	15	0	30
Activité 2.2.3.7 : Doter les services statistiques sectoriels de sites web et assurer leur bon fonctionnement (au moins trois services par an)	CNS/Partenaires	13	30	0	0	0	43	15	28	0	43
Objectif stratégique 2.3 : Assurer de manière durable le financement des activités statistiques		43	152	102	2	2	301	71,5	229,5	0	301

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Objectif opérationnel 2.3.1 : Assurer le financement régulier des activités statistiques courantes		13	0	0	0	0	13	1,5	11,5	0	13
Résultat attendu : Le financier régulier des activités statistiques courantes est assuré.											
Activité 2.3.1.1 : Inscrire dans le budget de chaque département ministériel une ligne consacrée aux activités statistiques.	ICASEES	13	0				13	1,5	11,5	0	13
Objectif opérationnel xxx : Sécuriser le financement des opérations statistiques d'envergure (recensements et enquêtes)		2	2	2	2	2	10	10	0	0	10
Résultat attendu : le financement des opérations statistiques d'envergure (recensements et enquêtes) , sécurisé											
Activité ????		2	2	2	2	2	10	10	0	0	10
Objectif opérationnel 2.3.2; Disponibiliser et harmoniser l'information statistique sur la science, la technologie et l'innovation.	ICASEES	28	75	50	0	0	153	20	133	0	153
Résultat attendu : Information statistique sur la science, la technologie et l'innovation disponible et harmonisée.											

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
2.3.2.1 Organiser un atelier/formation sur les méthodologies, les concepts et les définitions relatifs aux statistiques sur la science, la technologie et l'innovation	ICASEES	0	25	0	0	0	25	10	15	0	25
2.3.2.2 Organiser des voyages d'études dans les pays ayant une expérience sur la compilation des statistiques sur la science, la technologie et l'innovation	ICASEES	28	50	50	0	0	128	28	100	0	128
Objectif opérationnel 2.3.3 : Information statistique sur les ressources naturelles disponible, harmonisée	ICASEES	0	75	50	0	0	125	40	85	0	125
Résultat attendu : Information statistique sur les ressources naturelles disponible et harmonisée											
Activité : 2.3.3.1 Organiser un atelier/formation sur les méthodologies, les concepts et les définitions relatifs aux statistiques des ressources naturelles	ICASEES	0	25	0	0	0	25	10	15	0	25
Activité : 2.3.3.2 Organiser des voyages d'études dans les pays ayant une expérience sur la compilation des statistiques des ressources naturelles	ICASEES	0	50	50	0	0	100	30	70	0	100

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Axe 3 : Amélioration de la couverture thématique, géographique et de la qualité de production statistique		6.430	8.471	4.710	3.015	2.500	25.126	2.692,5	22.233,5	5.430	7.251
Objectif stratégique 3.1. : Améliorer la couverture thématique et géographique de la qualité de la production statistique		6.297	8.341	4.655	2.985	2.470	24.748	2.541,5	22.006,5	5.394	6.909
Objectif opérationnel 3.1.1 : Rendre effective la production statistique dans les domaines non couverts et la renforcer dans les domaines déjà couverts		6.286	8.321	4.635	2.965	2.450	24.657	2.516,5	21.940,5	5.394	6.818
Résultat attendu : La production statistique dans les domaines déjà couverts est renforcée et celle des domaines non couverts est rendue effective											
Activité 3.1.1.1 : Produire régulièrement l'ensemble des informations pour satisfaire les besoins des utilisateurs tout en mettant à profit l'utilisation des TIC	SSN	6.286	8.321	4.635	2.965	2.450	25.657	2.516,5	21.940,5	5394	20063
Activité 3.1.1.1 A : Produire régulièrement les statistiques courantes		94	153	103	103	103	556	195	361	41	515
Activité 3.1.1.1 A1 : Produire l'Annuaire Statistique National	ICASEES/ DR Plan	14	14	14	14	14	70	70	0	0	70

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.1.1.1 A2 : Produire les annuaires statistiques régionaux	ICASEES/DGPR	14	14	14	14	14	70	20	50	20	50
Activité 3.1.1.1 A3 : Produire le Tableau de Bord Social (TBS) aux niveaux national et régional	ICASEES/DGPR	15	15	15	15	15	75	25	50	0	75
Activité 3.1.1.1 A4 : Elaborer un Schéma Directeur du Développement des Régions	ICASEES/DGPR	0	50	0	0	0	50	10	40	0	50
Activité 3.1.1.1 A5 : Produire le Bulletin Trimestriel de Statistique (BTS)	DGEPD / CS-REF	10	10	10	10	10	50	10	40	10	40
Activité 3.1.1.1 A6 : Produire le Tableau de Bord Economique et Financier (TBEF)	CSREF/ FIACES	41	50	50	50	50	241	60	181	11	230
Statistiques démographiques et sociales		174	194	194	194	194	950	275	675	154	796
Activité 3.1.1.1 A7 : Produire l'Annuaire des Statistiques de l'Education	Ministère de l'Education Nationale	75	75	75	75	75	375	75	300	75	300
Activité 3.1.1.1 A8 : Produire l'Annuaire des Statistiques Sanitaires	Ministère de la Santé	11	11	11	11	11	55	20	35	20	35
Activité 3.1.1.1 A9 : Produire l'Annuaire des Statistiques de l'Emploi	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a Fonction Publique	14	14	14	14	14	70	30	40	14	56

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.1.1.1 A10 : Produire le Bulletin Trimestriel des Statistiques de l'Emploi	Ministère de l'Emploi	14	14	14	14	14	70	20	50	0	70
Activité 3.1.1.1 A11 : Produire l'Annuaire des Statistiques des Affaires sociales	Ministère Affaires Sociales	10	10	10	10	10	50	15	35	5	45
Activité 3.1.1.1 A12 : Produire le bulletin semestriel des statistiques de la Justice	Justice / ICASEES	10	10	10	10	10	50	25	25	5	45
Activité 3.1.1.1 A13 : Produire l'Annuaire national des statistiques judiciaires	Ministère de la Justice	10	10	10	10	10	50	10	40	5	45
Activité 3.1.1.1 A14 : Produire l'annuaire des statistiques des Sports	Ministère de la Jeunesse et des Sports	0	10	10	10	10	40	10	30	5	35
Activité 3.1.1.1 A15 : Produire l'annuaire des statistiques de la Jeunesse	Jeunesse et des Sports/ICASEES	0	10	10	10	10	40	10	30	5	35
Activité 3.1.1.1 A16 : Produire l'annuaire national des statistiques d'état civil	ICASEES	10	10	10	10	10	50	20	30	0	50
Activité 3.1.1.1 A17 : Produire annuellement la note sur l'état de la population (subvention de l'Etat)	ICASEES	20	20	20	20	20	100	40	60	20	80
Statistiques Economiques et Financières		583	623	583	583	568	2940	845,5	2094,5	508	2432

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.1.1.1 A18 : Produire les comptes nationaux définitifs	ICASEES	15	15	15	15	15	75	5	70	10	65
Activité 3.1.1.1 A19 : Produire les comptes nationaux trimestriels	ICASEES	15	15	15	15	15	75	10	65	25	50
Activité 3.1.1.1 A20 : Produire les Comptes Nationaux Provisoires annuels	ICASEES	10	10	10	10	10	50	20	30	30	20
Activité 3.1.1.1 A21 : Produire le Bulletin Trimestriel de Conjoncture	ICASEES	10	10	10	10	10	50	10	40	10	40
Activité 3.1.1.1 A22 : Produire le Bulletin Trimestriel du Commerce Extérieur	ICASEES	10	10	10	10	10	50	10	40	10	40
Activité 3.1.1.1 A23 : Produire les annuaires du Commerce Extérieur (Général, Intra-communautaire et Commerce intérieur)	ICASEES	10	10	10	10	10	50	0	50	15	35
Activité 3.1.1.1 A24 : Produire les indices du Commerce Extérieur	ICASEES	10	10	10	10	10	50	5	45	5	45
Activité 3.1.1.1 A25 : Réaliser l'Enquête transfrontalière sur le Commerce Informel	ICASEES	70	70	70	70	70	350	100	250	70	280
Activité 3.1.1.1 A26 : Réaliser les Enquêtes auprès des Bureaux Douaniers frontaliers	ICASEES	25	25	25	25	0	100	30	70	25	75
Activité 3.1.1.1 A27 : Réaliser un Atelier d'appropriation des bases de données du Commerce Extérieur	ICASEES	0	10	0	0	10	20	5	15	10	10

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.1.1.1 A28 : Produire l'Indice de Production Industrielle (IPI)	ICASEES	12	12	12	12	12	60	20	40	32	28
Activité 3.1.1.1 A29 : Produire les indices des chiffres d'affaires dans les commerces et les services (ICACS).	ICASEES	12	12	12	12	12	60	20	40	32	28
Activité 3.1.1.1 A30 : Produire l'Indice des Prix des Productions Industrielles (IPPI)	ICASEES	12	12	12	12	12	60	10	50	32	28
Activité 3.1.1.1 A31 : Elaborer un schéma directeur de développement des régions	????????	0	30	0	0	0	30	10,5	19,5	0	30
Activité 3.1.1.1 A32 : Produire l'Indice des Coûts de Construction (ICC)	ICASEES	15	15	15	15	15	75	15	60	17	58
Activité 3.1.1.1 A33 : Produire l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au niveau national (IHPC)	Ministère des Mines/BECDOR	50	50	50	50	50	250	50	200	10	240
Activité 3.1.1.1 A34 : Produire l'Annuaire Statistique des Mines	Ministère des Finances	10	10	10	10	10	50	20	30	20	30
Activité 3.1.1.1 A35 : Produire le TOFE	Ministère des Finances	10	10	10	10	10	50	30	20	15	35
Activité 3.1.1.1 A36 : Elaborer les Comptes de la Santé	Ministère de la Santé et de la Population	100	100	100	100	100	500	140	360	0	500

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.1.1.1 A37 : Produire le Bulletin trimestriel de la Dette	Ministère du Commerce/Guichet unique	15	15	15	15	15	75	15	60	15	60
Activité 3.1.1.1 A38 : Produire le Bulletin trimestriel des Statistiques de création d'entreprises /Unités économiques	Ministère du Commerce/Guichet unique	10	10	10	10	10	50	30	20	0	50
Activité 3.1.1.1 A39 : Produire l'Annuaire statistique sur la création des unités économiques/Entreprises	Ministère du Commerce/Guichet unique	10	10	10	10	10	50	30	20	0	50
Activité 3.1.1.1 A40 : Produire l'Annuaire des statistiques agricoles	Ministère de l'Agriculture	10	10	10	10	10	50	10	40	0	50
Activité 3.1.1.1 A41 : Produire le bulletin trimestriel des statistiques agricoles	Ministère de l'Agriculture	12	12	12	12	12	60	10	50	0	60
Activité 3.1.1.1 A42 : Produire les statistiques de l'élevage	Ministère de l'Agriculture	10	10	10	10	10	50	20	30	0	50
Activité 3.1.1.1 A43 : Mettre en place le dispositif d'alerte précoce	Ministère de l'Agriculture	30	30	30	30	30	150	40	110	40	110
Activité 3.1.1.1 A44 : Produire l'annuaire de statistique énergétique et hydraulique	Ministère de l'Energie, eau et assainissement	10	10	10	10	10	50	20	30	0	50
Activité 3.1.1.1 A45 : Produire l'annuaire statistique sur le parc auto et transport	Ministère des Transports	10	10	10	10	10	50	20	30	0	50

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.1.1.1 A46 : Produire l'annuaire statistique sur les infrastructures	Ministère de l'équipement	10	10	10	10	10	50	20	30	0	50
Activité 3.1.1.1 A47 : Produire l'annuaire statistique du Tourisme	Ministère du Tourisme	10	10	10	10	10	50	20	30	0	50
Activité 3.1.1.1 A48 : Produire l'annuaire statistique des Arts, cultures et loisirs	Ministère des Arts et de la Culture	10	10	10	10	10	50	20	30	0	50
Activité 3.1.1.1 A49 : Produire les statistiques sur l'investissement public	BEAC/CS-REF	15	15	15	15	15	75	25	50	25	50
Activité 3.1.1.1 A50 : Produire le Bulletin Semestriel des flux des investissements directs étrangers	ICASEES	5	5	5	5	5	25	15	10	15	10
Activité 3.1.1.1 A51 : Organiser l'enquête annuelle auprès des entreprises industrielles et commerciales (exploitation des DSF)	ICASEES	5	5	5	5	5	25	10	15	10	15
Activité 3.1.1.1 A52 : Organiser l'enquête de conjoncture	ICASEES	5	5	5	5	5	25	10	15	15	10
Activité 3.1.1.1 A53 : Organiser l'enquête d'opinion auprès des opérateurs économiques	ICASEES	10	10	10	10	10	50	20	30	20	30
Statistiques des Eaux et Forêts et de l'Environnement		25	25	25	25	25	125	55	70	25	100

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.1.1.1 A51 : Produire le Tableau de Bord du mouvement des bois	Ministère des Eaux et Forêts	5	5	5	5	5	25	25	0	25	0
Activité 3.1.1.1 A52 : Produire l'annuaire des statistiques de l'environnement	Ministère de l'Environnement	10	10	10	10	10	50	10	40	0	50
Activité 3.1.1.1 A53 : Produire l'annuaire des statistiques des eaux et forêts	Ministère des Eaux et Forêts	10	10	10	10	10	50	20	30	0	50
Activité 3.1.1.1 B : Réaliser des enquêtes et recensements		5410	7296	3720	2050	1550	21026	1131	18695	4666	16160
Activité 3.1.1.1 B1 : Organiser le 4eme Recensement Général de la Population et de l'Habitation en 2021 (RGPH)	ICASEES	2500	3000	1500	1000	500	8500	500	7000	1700	6800
Activité 3.1.1.1 B2 : Préparer le 2eme Recensement agricole et de l'Elevage (RGAE) en 2021	MADER/ICASEES	425	400	800	0	0	1625	200	1425	1425	200
Activité 3.1.1.1 B3 : Organiser l'enquête MICS 6 en 2021-2023	ICASEES	100	1000	200	0	0	1300	50	1250	0	1300
Activité 3.1.1.1 B4 : Organiser l'Enquête Harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) 2020-2021	ICASEES	900	50	0	0	0	950	0	950	950	0
Activité 3.1.1.1 B5 : Organiser l'Enquête Nationale sur la Nutrition 2020-2022	ICASEES/	200	200	200	200	200	1000	0	1000	0	1000

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.1.1.1 B6 : Organiser le recensement des unités économiques	ICASEES/	120	120	120	0	0	360	200	160	200	160
Activité 3.1.1.1 B7 : Organiser l'Enquête nationale sur les monographies communales 2021-2022	ICASEES/	150	150	150	150	150	750	0	750	0	750
Activité 3.1.1.1 B8 : Organiser l'Enquête sur le commerce transfrontalier non enregistré 2021	ICASEES	100	100	100	100	100	500	0	500	80	420
Activité 3.1.1.1 B9 : Organiser l'Enquête sur les TIC	ICASEES	50	50	50	50	50	250	0	250	0	250
Activité 3.1.1.1 B10 : Organiser la deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDS 2) en 2022-2023	ICASEES/Ministère de la Santé et de la Population	150	150	0	0	0	300	0	300	0	300
Activité 3.1.1.1. B11 : Elaborer la Carte Sanitaire	Ministère de la Santé et de la Population	0	80	0	0	0	80	20	60	0	80
Activité 3.1.1.1. B12 : Organier l'Enquête HERAMS	Ministère de la Santé et de la Population	15	0	0	0	0	15	5	10	15	0
Activité 3.1.1.1 B13 : Organiser l'Enquête sur la mortalité maternelle et biomarqueurs	Ministère de la Santé et de la Population	0	500	0	0	0	500	0	500	0	500
Activité 3.1.1.1. B14 : Organiser l'Enquête SONU	Ministère de la Santé et de la Population	0	200	0	0	0	200	60	140	0	200
Activité 3.1.1.1 B15 : Organiser l'Enquête Budget et Temps	Ministère des Affaires Sociales	0	120	0	0	0	120	50	70	0	120

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.1.1.1 B16 : Organiser l'enquête exhaustive sur la production minière de la RCA	ICASEES/Ministère des Mines	50	50	50	50	50	250	0	250	0	250
Activité 3.1.1.1 B17 : Organiser l'Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement	ICASEES/Ministère du Tourisme	50	50	50	50	50	250	0	250	0	250
Activité 3.1.1.1 B18 : Organiser l'Enquête sur les prix de produits (30) soumis à la surveillance	ICASEES/Ministère du Commerce	50	50	50	50	50	250	0	250	0	250
Activité 3.1.1.1 B19 : Organiser le recensement de toutes les unités de l'industrie touristique	ICASEES/Ministère du Tourisme	0	40	0	0	0	40	10	30	0	40
Activité 3.1.1.1 B20 : Organiser l'enquête PASEC	Ministère Education	0	236	0	0	0	236	36	200	236	0
Activité 3.1.1.1 B21 : Organiser l'Enquête sur le fonctionnement des ONG	ICASEES	50	50	50	50	50	250	0	50	0	50
Activité 3.1.1.1 B22 : Organiser une Enquête sur les marges de Commerce et Transports	ICASEES	50	50	50	50	50	250	0	250	50	200
Activité 3.1.1.1 B23 : Organiser une Enquête sur les Taxis moto	ICASEES	50	50	50	50	50	250	0	250	10	240
Activité 3.1.1.1 B24 : Organiser une Enquête Nationale sur le Secteur informel	ICASEES	100	200	50	0	0	350	0	350	0	350

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.1.1.1.B25 : Organiser une enquête sur les Migrations	ICASEES	50	150	0	0	0	200	0	200	0	200
Activité 3.1.1.1 B26 : Faire des études sur les groupes cibles (les enfants vivant et travaillant dans la rue, les enfants soldats, les personnes âgées, les personnes handicapées, les OEV, les victimes de violences basées sur le genre,)	ICASEES	50	50	50	50	50	250	0	250	0	250
Activité 3.1.1.1 B27 : Réaliser l'étude sur le bilan alimentaire des ménages	ICASEES	200	200	200	200	200	1000	0	1000	0	1000
Activité 3.1.1.1 B28 : Réaliser l'étude sur le secteur de l'Energie	ICASEES	50	50	50	50	50	250	0	250	0	250
Activité 3.1.1.1 B29 : Réaliser l'étude sur les services	ICASEES	50	50	50	50	50	250	0	250	0	250
Activité 3.1.1.1 B30 : Réaliser d'autres études sectorielles	ICASEES	100	100	100	100	100	500	0	500	0	500
Produire les données pour le suivi du RCPCA et des ODD		0	30	10	10	10	60	15	45	0	60
Activité 3.1.1.2 : Elaborer les métadonnées des indicateurs de suivi du plan national de RCPCA et des ODD.	STN/RCPCA/ ICASEES	0	20	0	0	0	20	5	15	0	20

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.1.1.3 : Produire les principaux indicateurs de suivi du plan national de RCPCA et des ODD	STN/RCPCA/ ICASEES	0	10	10	10	10	40	10	30	0	40
Objectif opérationnel 3.1.2 : Promouvoir la désagrégation des données selon le genre et les niveaux géographiques.	ICASEES/SSN	11	20	20	20	20	91	25	66	0	91
Résultat attendu : la désagrégation des données selon le genre et les niveaux géographiques est promue											
Activité 3.1.2.1 : Prendre en compte les besoins en données désagrégées dans la conception et l'exploitation des enquêtes et recensements. 2021-2025	ICASEES	5	5	5	5	5	25	10	15	0	25
Activité 3.1.2.2 : Renforcer l'analyse genre et régionale des données	MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES	6	15	15	15	15	66	15	51	0	66
Objectif stratégique 3.2 : Améliorer la qualité de la production statistique		133	130	55	30	30	378	151	227	36	342
Objectif opérationnel 3.2.1 : Normaliser la production statistique pour l'ensemble du SSN.		33	35	15	0	0	83	33	50	30	53
Résultat attendu : La production statistique de l'ensemble du SSN est normalisée											

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.2.1.1 : Adapter et vulgariser les nomenclatures d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT	ICASEES	10	0	0	0	0	10	0	10	10	0
Activité 3.2.1.2 : Mettre à jour le manuel des concepts et définitions statistiques en usage au sein du SSN	ICASEES	5	0	0	0	0	5	3	2	2	3
Activité 3.2.1.3 : Adopter le recueil des concepts et définitions en usage au sein du SSN	ICASEES	3	0	0	0	0	3	0	3	3	0
Activité 3.2.1.4 : Vulgariser le recueil des concepts et définitions en usage au sein du SSN	ICASEES	0	5	5	0	0	10	10	0	10	0
Activité 3.2.1.5: Adopter une base de sondage commune	ICASEES	0	15	0	0	0	15	10	5	5	10
Activité 3.2.1.6: Elaborer un cadre d'assurance qualité pour l'ensemble du SSN.	ICASEES	15	0	0	0	0	15	0	15	0	15
Activité 3.2.1.7 : Adopter le cadre d'assurance qualité pour l'ensemble du SSN	ICASEES	0	5	0	0	0	5	5	0	0	5
Activité 3.2.1.8 : Vulgariser le cadre d'assurance qualité pour l'ensemble du SSN	ICASEES	0	10	10	0	0	20	5	15	0	20

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Objectif opérationnel 3.2.2 ; Remplir les obligations résultant de l'adhésion au SGDD		10	20	10	10	10	60	20	40	6	54
Résultat attendu : Les obligations résultant de l'adhésion au SGDD sont remplies											
Activité 3.2.2.1 : Elaborer et mettre à jour régulièrement les métadonnées et les plans d'amélioration de chaque produit statistique	ICASEES	10	5	5	5	5	30	10	20	6	24
Activité 3.2.2.2: Diffuser les métadonnées et les plans d'amélioration de chaque produit	ICASEES / STP- CNS	0	15	5	5	5	30	10	20	0	30
Objectif opérationnel : 3.2.3: Harmoniser les normes et les méthodes de la production statistique	ICASEES	20	35	0	0	0	55	28	27	0	55
Résultat attendu : les normes et méthodes de production statistique sont harmonisées											
Activité 3.2.3.1 : Elaborer 1 manuel de concept et définition	ICASEES	10	0	0	0	0	10	10	0	0	10
Activité 3.2,3.2.: Elaborer 1 manuel de méthodologie de traitement et de contrôle qualité	ICASEES	10	0	0	0	0	10	10	0	0	10
Activité 3.2,3.3 : Organiser des séminaires de/formations sur les nouvelles normes et méthodes	ICASEES	0	25	0	0	0	25	5	20	0	25

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.2,3.4 : Produire les documents sur les normes et méthodes	ICASEES	0	10	0	0	0	10	3	7	0	10
Objectif opérationnel 3.2.4 : Disponibiliser et harmoniser l'information statistique sur la science, la technologie et l'innovation.	ICASEES	20	20	10	0	0	50	20	30	0	50
Résultat attendu : Information statistique sur la science, la technologie et l'innovation harmonisée et disponible											
Activité 3.2.4.1 Collecter, traiter et analyser les données sur la science, la technologie et l'innovation	ICASEES	15	0	0	0	0	15	5	10	0	15
Activité 3.2.4.2 Définir une maquette commune des indicateurs sur la science, la technologie et l'innovation	ICASEES	5	0	0	0	0	5	5	0	0	5
Activité 3.2.4.3 Produire une base de données harmonisée sur la science, la technologie et l'innovation	ICASEES	0	20	10	0	0	30	10	20	0	30
Objectif opérationnel 3.2.5: Disponibiliser et harmoniser l'information statistique sur les ressources naturelles disponible	ICASEES	50	20	20	20	20	130	50	80	0	130
Résultat attendu : Information statistique sur les ressources naturelles disponible et harmonisée											

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 3.2.5.1 Collecter, traiter et analyser les données relatives aux statistiques des ressources naturelles	ICASEES	15	0	0	0	0	15	5	10	0	15
Activité 3.2.5.2 Définir une maquette commune des indicateurs relatifs aux statistiques des ressources naturelles	ICASEES	5	0	0	0	0	5	5	0	0	5
Activité 3.2.5.3 Produire une base de données harmonisée sur les statistiques des ressources naturelles	ICASEES	20	10	10	10	10	60	20	40	0	60
Activité 3.2.5.4 Organiser la Collecte des données sur l'ensoleillement et la vitesse du vent	Ministère de l'Energie	10	10	10	10	10	50	20	30	0	50
Axe stratégique 4 : amélioration de la diffusion, de l'analyse, de l'archivage et de l'utilisation des statistiques et promotion de la recherche		115,5	188	153	134	123	713,5	164,5	549	165,5	548
Objectif stratégique 4.1 : Améliorer la diffusion, l'analyse et l'archivage des données.		75,5	111	96	78	76	436,5	65,5	371	77,5	359
Objectif opérationnel 4.1.1 : partager largement l'information statistique.		30,5	41	36	31	29	167,5	60,5	107	52,5	115
Résultat attendu : L'information statistique est largement partagée											

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 4.1.1.1 : Apporter un appui aux centres de documentation (formation aux logiciels de gestion documentaire).	SSN	5	10	10	5	3	33	3	30	30	3
Activité 4.1.1.2 : Elaborer une stratégie de diffusion pour le SSN.	SSN	0	5	0	0	0	5	5	0	5	0
Activité 4.1.1.3 : Adopter la stratégie de diffusion du SSN.	SSN	2,5	0	0	0	0	2,5	2,5	0	2,5	0
Activité 4.1.1.4 : Mettre en œuvre la stratégie de diffusion du SSN.	ICASEES	0	3	3	3	3	12	5	7	5	7
Activité 4.1.1.5: Réaliser l'enquête annuelle de satisfaction des utilisateurs.	ICASEES	20	20	20	20	20	100	35	65	0	100
Activité 4.1.1.6: Diffuser les résultats des différentes enquêtes réalisées (sur la période 2021-2025)	ICASEES	3	3	3	3	3	15	10	5	10	5
Objectif opérationnel 4.1.2 : Systématiser l'archivage des données.		15	30	30	17	17	109	0	109	25	84
Résultat attendu : L'archivage des données est systématisé											
Activité 4.1.2.1 : Développer des bases et banques des données harmonisées (IMIS et NADA par exemple à l'ICASEES et dans tous les secteurs).	ICASEES	0	15	15	2	2	34	0	34	15	19

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 4.1.2.2: Poursuivre l'archivage des micro-données d'enquêtes et de recensement (Toolkit).	ICASEES	5	5	5	5	5	25	0	25	10	15
Activité 4.1.2.3 : Assurer la sauvegarde externe systématique des données.	ICASEES	10	10	10	10	10	50	0	50	0	50
Objectif opérationnel 4.1.3 : Promouvoir l'analyse approfondie des données		30	40	30	30	30	160	5	155	0	160
Résultat attendu : L'analyse approfondie des données est promue											
Activité 4.1.3.1 : Elaborer un programme d'analyse approfondie sur des thèmes prioritaires identifiés dans les domaines économique, social, démographique, développement rural et environnement.	SSN	0	10	0	0	0	10	5	5	0	10
Activité 4.1.3.2 : Valider le programme d'analyse approfondie.	ICASEES	5	5	5	5	5	25	0	25	0	25
Activité 4.1.3.3 : Réaliser des études approfondies à partir des données d'enquêtes en collaboration avec des équipes multidisciplinaires	ICASEES	25	25	25	25	25	125	0	125	0	125

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Objectif stratégique 4.2 : Promouvoir l'utilisation des statistiques et la recherche.		40	77	57	56	47	277	99	178	88	189
Objectif opérationnel 4.2.1 : Renforcer les capacités de communication des services statistiques publics.		20	21	15	15	15	86	3	83	3	83
Résultat attendu : Les capacités de communication des services de statistiques publics sont renforcées											
Activité 4.2.1.1 : Créer une unité de communication au sein de l'ICASEES et la doter en moyen de travail.	SSN	0	3	0	0	0	3	3	0	3	0
Activité 4.2.1.2 : Elaborer et adopter une stratégie et un plan de communication pour le SSN.	ICASEES	5	3	0	0	0	8	0	8	0	8
Activité 4.2.1.3 : Organiser régulièrement des points de presse.	ICASEES	5	5	5	5	5	25	0	25	0	25
Activité 4.2.1.4 : Editer un bulletin d'information sur le SSN.	ICASEES	10	10	10	10	10	50	0	50	0	50
Objectif opérationnel 4.2.2 : Rendre effective l'utilisation des statistiques dans la prise de décision.		15	16	15	16	15	77	32	45	32	45
Résultat attendu : La culture de la prise des décisions basées sur les statistiques est promue										0	15

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 4.2.2.1 : Confectionner et diffuser, par divers canaux, les produits pour sensibiliser les décideurs et le grand public sur l'importance de la statistique (dépliants, spots publicitaires, journaux...).	ICASEES	5	5	5	5	5	25	10	15	10	15
Activité 4.2.2.2 : Créer des réseaux de soutien de la statistique publique.	ICASEES	0	1	0	1	0	2	2	0	2	0
Activité 4.2.2.3 : Organiser des colloques et conférences sur la statistique.	ICASEES/SSN	5	5	5	5	5	25	10	15	10	15
Activité 4.2.2.4 : Organiser régulièrement la Journée Africaine de la Statistique.		5	5	5	5	5	25	10	15	10	15
Objectif opérationnel 4.2.3 : Promouvoir la recherche.		5	40	27	25	17	114	64	50	53	61
Résultat attendu : La recherche est promue											

PLAN D'ACTION SNDS2 2021-2025 (en million de FCFA)											
Budget détaillé par axe stratégique, objectif stratégique, objectif opérationnel et activité											
Axe stratégiques/Objectifs Stratégiques/Objectifs opérationnels/ Activités	Structure responsable	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	Sources de financement		Etat du financement	
								Etat	PTF	Acquis	A rechercher
Activité 4.2.3.1 : Elaborer un programme de recherche sur les thèmes identifiés dans les domaines (économique, social, démographique, développement rural...).	SSN	0	5	0	5	0	10	10	0	10	0
Activité 4.2.3.2 : Valider le plan de recherche.	ICASEES/CNS	0	1	0	1	0	2	2	0	2	0
Activité 4.2.3.3 : Etablir des partenariats avec les universités et les réseaux de recherche.	ICASEES	5	5	5	5	5	25	10	15	10	15
Activité 4.2.3.4 : Réaliser des travaux de recherche sur les thèmes identifiés dans le plan de recherche.	ICASEES	0	20	20	10	10	60	30	30	20	40
Activité 4.2.3.5 : Elaborer un répertoire des sources statistiques.	SSN	0	5	2	2	2	11	6	5	5	6
Activité 4.2.3.6 : Adopter le répertoire des sources statistiques.	ICASEES	0	2	0	0	0	2	2	0	2	0
Activité 4.2.3.7 : Vulgariser le répertoire des sources statistiques.	ICASEES	0	2	0	2	0	4	4	0	4	0
Total Général		7324,8	9601,4	5508,1	3724,1	3048,1	29206,5	4489,5	24517	5730,7	11030,8
Total Général en %		25%	33%	19%	13%	10%	100%	15,4%	83,9%	19,6%	37,8%

8.3. Annexe 3 - Liste des participants aux différentes phases du processus d'élaboration de la SNDS 2 de la République Centrafricaine (RCA)

A. Liste des participants au premier atelier sur l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS 2), à Yaoundé du 21 au 25 mai 2018

Prénoms et noms	Structures	Fonctions
Blaise Bienvenu ALI	ICASEES	Directeur Général, Chef de délégation
Dr Arlette TETE	Ministère de la Santé et de la Population	Directrice des Etudes et de la Planification
Elie NEMBI	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération	Directeur Général de la Coopération pour le Développement
Raphael BOUET	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération	Membre du Secrétariat Technique Permanent de la SNDS, Chargé d'études
David-Festus BAKASSA-GUENGANDO	Ministère des Finances et du Budget	Membre du STP de la SNDS, Expert en analyse macroéconomique à la Cellule CS-REF
Lucien Gabriel MALLEBANDA	Ministère de l'Education Nationale	Directeur des Statistiques, de la Planification et de la Carte Scolaire
Francis DOUI	Ministère de l'Agriculture	Directeur des Statistiques agricoles
Christian NDJEKOU	ICASEES	Directeur des Méthodes, Normes, Études et Recherches
Jean-Louis Alfred SABENDO	ICASEES	Directeur des Statistiques Economiques
Roger YELE	ICASEES	Directeur de la Comptabilité Nationale et des Prévisions
Charles DAOULI	ICASEES	Directeur des Ressources

Mme Corine YADJINDJI	ICASEES	Directrice par intérim des Statistiques Démographiques et Sociales
Ambroise ABANDA	INS Cameroun	Chef de la Division de la Coordination statistique et de la Diffusion
Carlos Dendi LACGNI	INS Cameroun	Chargé d'études au sein du Département de l'Informatique
Lamine DIOP	Secrétariat PARIS21	Consultant international

B. Liste des participants à l'atelier de restitution des travaux de la première mission d'élaboration de la nouvelle Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2), à Bangui le 28 juin 2018

Prénoms et noms	Fonction / Structure
Blaise Bienvenu ALI	Directeur Général / ICASEES
Alfred SABENDO	Directeur / ICASEES
David Festus BAKASSA	CS-REF / Ministère des Finances et du budget
Innocente NAMKOISSE K.	Ministère des Affaires Etrangères
Franck MATKOS	Chef de Service des Statistiques Démographiques / ICASEES
Mme Edith GBOKO	ICASEES
Brice Stéphane OUILIDAN	Ministère de la Recherche Scientifique
Vianney Arnold BAÏMA-KPATAMANGO	Ministère de la Défense
Alphonse ONOUGUELE-MBAYA	Ministère chargé des Relations avec les Institutions
Parfait I. J. PADOU	Présidence de la République
Aristide REMADEZANE FOLLOT	Direction de la Dette et des participations / Ministère des Finances et du Budget
Prosper NAKOE	Ministère des Eaux Forêts
Raphaël BOUET	Ministère du Plan
Théophile ALI	Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale
Corine YADJINDJI	ICASEES
Bertrand P. J. KOLONDO	ICASEES
Florence AKELELO	ICASEES
Donatien KOLOUNZA	ICASEES
Yves Roby DRAKANDIAN	Ministère de l'Administration du Territoire
Thierry S. G. KOKOYO	Direction Générale des Impôts
Alexis MBONGO	CSCI / Ministère des Mines
Guy Boniface. YABADA	Chef de Service de Méthodes, Normes des Statistiques / ICASEES et Coordonnateur National de la SHASA2
Francis DOUI	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Alain Maxime NDOMO	Chef de Service des Prix ai / ICASEES
Thierry G. LOBAKA	Expert / Direction Général du Budget, Ministère des Finances et du Budget

Privat LINDADOT	Ministère du Commerce
Narcisse KOWEGOU	Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement Local
Joseph HANI MICKY	Ministère de l'Urbanisme
Gilles Vegad KONDIO	Ministère de l'Environnement
Juniore ALLAM	Ministère des Travaux Publics
Donald NGBOKOLI	Ministère de Petites et Moyennes Entreprises
Roger YELE	Directeur de la Comptabilité Nationale/ICASEES
Eric TONAZI	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération
Victor SIOBOUH	Directeur / Ministère du Développement de l'Energie et de l'Hydraulique
Aubin KOULET-VICKOT	Chef de Service / Agence Centrafricaine pour la Formation et l'Emploi
Hervé LIDAMON	Chef de Service / Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération
Alain OUANGUINO	Assistant du DG Travail / Ministère du Travail
Rufin GUEDIGUI N.	Chef de Service DCB /Ministère des Finances et du Budget
Maixent Christophe GAZEA	Ministère chargé du Secrétariat Général du Gouvernement
Gervais DANBOY	Ministère de la Communication et des Médias
Jerry P. FEILEMAWENDOG	Chef de Service/DGPE/ Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération
Joseph BAKOUAMI-NGAYOMBO	Ministère de la Promotion de la Jeunesse et des Sports
Dominique NGOMBE	Ministère de la Fonction Publique
Faustin OUAYA	Ministère des Arts, de la Culture et du Tourisme
Dieu Béni GALA-GALAS	Chef de Service Coordination Statistique
Frainky PAKE	Chef de Service des Statistiques des Entreprises / ICASEES
Lucien MALLEBANDA	Directeur des Statistiques, de la Planification et de la Carte Scolaire / Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Alphabétisation
Martial OUAKOUMA	Chef de Service / ICASEES
Charles DAOULI	Directeur de Ressources Humaines / ICASEES
Dr Arlette TETE	Directrice des Etudes et de la Planification / Ministère de la Santé Publique
Ruben NGOUAMIYE	Chef de Service / ICASEES
Christian NDJEKOU	Directeur / ICASEES
J. Pierre SOUANGO	Gestionnaire / ICASEES
PANIKA	Chef de Service / Ministère des Postes et Télécommunications
Stève SOKAMBI	Chargé de Suivi et Evaluation / FAO

Alpha Amadou BAH	PNUD
------------------	------

C. Liste des participants au deuxième atelier sur l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS 2), à Yaoundé du 3 au 7 septembre 2018

Prénoms et noms	Structures	Fonctions
Blaise Bienvenu ALI	ICASEES	Directeur Général, Chef de délégation
Madame MAGALEMON KOUANDONGUI Aurélie	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération	Directrice Générale de l'Administration, de la Planification Régionale et du Suivi des Pôles de développement
Cyprien MANGUELET		Directeur Général des Affaires Sociales
Dr Arlette TETE	Ministère de la Santé et de la Population	Directrice des Etudes et de la Planification
Raphael BOUET	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération	Membre du STP de la SNDS, Chargé d'études
David-Festus BAKASSA- GUENGANDO	Ministère des Finances et du Budget	Membre du STP de la SNDS, Expert en analyse macroéconomique à la Cellule CS-REF
Lucien Gabriel MALLEBANDA	Ministère de l'Education Nationale	Directeur des Statistiques, de la Planification et de la Carte Scolaire
Francis DOUI	Ministère de l'Agriculture	Directeur des Statistiques agricoles
Christian NDJEKOU	ICASEES	Directeur des Méthodes, Normes, Études et Recherches
Jean-Louis Alfred SABENDO	ICASEES	Directeur des Statistiques Economiques
Roger YELE	ICASEES	Directeur de la Comptabilité Nationale et des Prévisions
Charles DAOULI	ICASEES	Directeur des Ressources
Arsène ZIA KOYANGBO	ICASEES	Direction des Statistiques économiques
Guy Boniface YABADA	ICASEES	Chef du Service des Méthodes et Normes Statistiques et Coordonnateur National de la ShaSa 2
Emmanuel GONOFIO	ICASEES	Contrôleur Financier
Anne KADA-TAMTIGA	ICASEES	Agent Comptable
Martial Tanguy OUAKOUMA- NAMBOZOUMA	ICASEES	Chef du Service des Etudes et de la Recherche

Ambroise ABANDA	INS du Cameroun	Chef de la Division de la Coordination statistique et de la Diffusion
Carlos Dendi LACGNI	INS Cameroun	Chargé d'études au sein du Département de l'Informatique
Lamine DIOP	Secrétariat PARIS21	Consultant international
Alexandre EWANGO	Secrétariat PARIS21	Consultant national

D. Liste des personnes rencontrées lors de l'actualisation du document de synthèse de la SNDS 2, à Bangui (Mars-Avril 2020) par les consultants Raphaël BOUET et Alexandre EWANGO

Prénoms et noms	Structures	Fonctions
Blaise Bienvenu ALI	ICASEES	Directeur Général
Roger YELE	ICASEES	Directeur de la Comptabilité Nationale et des Prévisions Economiques
Christian NDJEKOU	ICASEES	Directeur des Méthodes, Normes, Études et Recherches
Jean-Louis Alfred SABENDO	ICASEES	Directeur des Statistiques Démographiques, Sociales, du Genre et de l'Environnement
Arsène ZIA KOYANGBO	ICASEES	Direction des Statistiques économiques
Charles DAOUILI	ICASEES	Directeur des Ressources
Cyprien MANGUELET		Directeur Général des Affaires Sociales
Roland Charles BAMBARI	Secrétariat Technique Permanent du RCPCA	Expert National chargé de Suivi-Evaluation
Philippe CHICHEREAU	Secrétariat Technique Permanent du RCPCA	Conseiller en coordination sectorielle et efficacité de l'aide
Gibson ANGUIMATE	Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle	Chef de Service des statistiques de l'emploi
Guy Christ PABADJA	Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et Garde des Sceaux	Responsable des Statistiques au sein du Département
Florence FALI	Ministère de la Promotion de la Jeunesse et des Sports	Directrice Générale de la Jeunesse
Jean Etienne KOPO,	Ministère de la Promotion de la Jeunesse et des Sports	Directeur Général des Sports
Christian GOBONGO,	Ministère de la Promotion de la Jeunesse et des Sports	Directeur des Ressources

Alban NDOBE	Ministère de la Promotion de la Jeunesse et des Sports	Chef de Service des Statistiques
David SOGBO-ANGO	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation	Directeur Général du Développement local
Jean Louis LEGUE-OMON	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation	Chef de Service du fichier national de l'Etat Civil
Franck YANGUERE	Ministère des Mines et de la Géologie	Chef de Service des Statistiques
Dr Jean Louis KOMAYAN	Ministère de la Santé et de la Population	Directeur du Suivi et Evaluation des projets
Vincent Juvence ANDJIDOULOU	Ministère du Développement de l'Energie et des Ressources Hydrauliques	Directeur des Etudes et de la Planification
Arnaud Bertrand NOUDJEO	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	Directeur des Statistiques, de la Documentation et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
Jean Claude BILAN	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération / Direction Générale de l'Investissement Public	Directeur Général de l'Investissement Public
Madame MAGALAMON KOUANDONGUI Aurélie	Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération / Direction Générale de la Planification Régionale	Directrice Générale de l'Administration, de la Planification Régionale et du Suivi des Pôles de développement
Nicaise GROTHE	Ministère des Travaux Publics et de l'Entretien Routier	Chargé de Suivi et Evaluation
David-Festus BAKASSA-GUENGANDO	Ministère des Finances et du Budget	Membre du STP de la SNDS, Expert en analyse macroéconomique à la Cellule CS-REF
Lucien Gabriel MALLEBANDA	Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire	Directeur des Statistiques, de la Planification et de la Carte Scolaire
Gaspard NAKOE	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	Directeur de la base des données forestières
Damien GBAKO	Ministère des Arts de la Culture et du Tourisme	Directeur des Etudes et de la Planification

E. Liste des participants à l'atelier de finalisation du document de synthèse de la SNDS 2, à Bimbo

Prénoms et noms	Structure	Fonctions
Blaise Bienvenu ALI	ICASEES	Directeur Général
Roger YELE	ICASEES	Directeur de la Comptabilité Nationale et des Prévisions Economiques
Christian NDJEKOU	ICASEES	Directeur des Méthodes, Normes, Études et Recherches
Arsène ZIA KOYANGBO	ICASEES	Direction des Statistiques économiques
Charles DAOULI	ICASEES	Directeur des Ressources
Sylvestre BAZA BANGUIMBI	ICASEES	Assistant du PDNPD
Dieu Béni GALA- GALAS	ICASEES	Chef de Service de la Coordination Statistique
Guy Boniface YABADA	ICASEES	Chef de Service des Méthodes, Normes Statistiques et Coordonnateur National de la SHASA2
Jean Bertrand KOLONDO PINGUILET	ICASEES	Chef de Service de l'Informatique
Juvénal Noel BANDEPOU	ICASEES	Chef de Service des Etudes et Recherches ai
Dr. Noelly DONON	Ministère de la Santé et de la Population	Directrice Générale EP
Parfait BAKONDJA	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	Chef de Service de la Veille Phyto Sanitaire
Lucien MALLEBANDA	Personne Ressource	
Raphaël BOUET	Personne Ressource	
Alexandre EWANGO	Personne Ressource	